



# RAPPORT ANNUEL 2015

Fédération sportive suisse de tir | Lidostrasse 6 | CH-6006 Lucerne  
Téléphone +41 41 370 82 06 | Fax +41 41 370 57 17  
info@swissshooting.ch | www.swissshooting.ch



## FÊTE FÉDÉRALE DE TIR VALAIS 2015

11 juin-12 juillet Rarogne | Viège

*De tout coeur!*

## MERCI DE VOTRE VISITE

au fête fédérale de tir 2015 en valais

[www.vs2015.ch](http://www.vs2015.ch)

KÖNIGSPARTNER / PARTENAIRES PRINCIPAUX



MIGROS



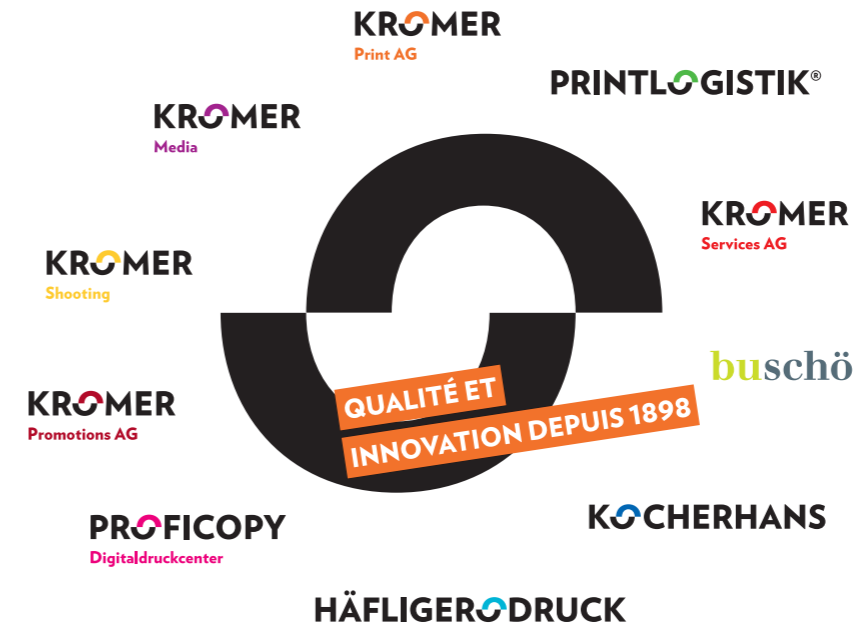




En plaçant votre annonce dans notre magazine, vous atteignez directement plus de 60'000 lectrices et lecteurs.

Votre interlocuteur pour les données média, les possibilités d'insertion et les tarifs des annonces: Merkur Druck AG, [info@merkurdruck.ch](mailto:info@merkurdruck.ch), téléphone 062 919 15 15

KRÖMER GRUPPE



KRÖMER GRUPPE

Certifié

- ISO 9001
- ISO 14001
- ISO 27001
- ISO 12647-2 PSO
- CO<sub>2</sub> neutre impression
- FSC®

**VOTRE IMPRIMEUR EFFICACE ET CIBLÉ.**

Seul certifié par la ISSF et partenaire officiel de la fédération sportive suisse de tir FST

**KRÖMER Shooting**

[kromer.ch/shooting](http://kromer.ch/shooting)

: Kromer Print AG  
 : Unterer Haldenweg 12  
 : 5600 Lenzburg  
 : Switzerland  
 : Téléphone +41 62 886 33 30  
 : Fax +41 62 886 33 31  
 : shooting@kromer.ch

Editeur:

Fédération sportive suisse de tir FST  
 Lidostrasse 6, 6006 Lucerne  
 Tél.: 041 370 82 06  
 Fax: 041 370 57 17  
[info@swissshooting.ch](mailto:info@swissshooting.ch)  
[www.swissshooting.ch](http://www.swissshooting.ch)

Maquette / Impression:

Kromer Print AG  
 Lenzburg

Tirage:

3150 en allemand  
 850 en français



<b>Le mot de la Présidente .....</b>	<b>2</b>
<b>Comité de la FST .....</b>	<b>4</b>
<b>Directeur et Secrétariat général .....</b>	<b>8</b>
<b>Centre de compétences Sport populaire .....</b>	<b>11</b>
<b>Centre de compétences Formation/PdR/Juges .....</b>	<b>17</b>
<b>Centre de compétences Sport d'Elite (SpE) .....</b>	<b>18</b>
<b>Centre de compétences Communication+Marketing ....</b>	<b>21</b>
<b>Musée suisse du tir Berne .....</b>	<b>23</b>
<b>Commission disciplinaire et de recours .....</b>	<b>24</b>
<b>Commission de gestion .....</b>	<b>26</b>
<b>Comptes annuels Fédération FST .....</b>	<b>27</b>
<b>Comptes annuels Foyer des tireurs (FdT) .....</b>	<b>32</b>
<b>Comptes annuels Musée suisse du tir .....</b>	<b>39</b>
<b>Aperçu d'ensemble des Présidents des SCT/SF .....</b>	<b>40</b>
<b>Délais 2016 .....</b>	<b>44</b>

## 2016 – ne pas perdre l'objectif de vue



La Présidente Dora Andres

Suppression du taux plancher de l'euro, scandale des moteurs truqués de VW, corruption à la FIFA, vague de migrants en Europe, attentats de Paris! De tels événements dramatiques nous prouvent de manière évidente que la sécurité et la normalité ne sont pas des choses qui vont de soi. Dans de telles situations, des institutions et des autorités bien organisées et qui fonctionnent constituent un important soutien, mais l'Etat ne peut s'occuper seul de la sécurité et de l'ordre. Les amis et intimes dans les familles et les sociétés de tir sont importants pour nous fournir un appui et un soutien. Et une chose est claire: si nous voulons plus de sécurité dans la société, nous devons contribuer avec notre propre comportement à un rapport plus empreint de respect et à une bonne cohésion les uns envers les autres. Chacune et chacun de nous est appelé encore et encore à fournir sa contribution à la société!

La tendance va toutefois souvent dans une direction différente. Pour un grand nombre de personnes, le désir de liberté sans limite s'accompagne avec le fait de ne plus vouloir avoir de responsabilités envers la société. Au lieu de se serrer conjointement les coudes ensemble et de lutter, de plus en plus de gens s'isolent.

L'individualisation et la recherche vers plus d'indépendance augmentent également dans le sport. Ici, nous devons nous demander de quelle manière nous pouvons contribuer à être plus forts ensemble dans le sport de tir? Ma conviction est qu'il y a de nombreuses manières possibles! La discipline, la concentration et l'action ciblée constituent des attributs qui distinguent le sport de tir depuis toujours et par lesquelles chaque tireur et chaque tireuse devient responsable pour lui-même ou elle-même et ses camarades.

Nous réunissons ensemble différentes générations et langues dans le sport de tir, nous encourageons la compréhension mutuelle et la cohésion dans notre pays. C'est la raison pour laquelle les fêtes réalisées communément, comme la 57<sup>e</sup> Fête fédérale de tir en Valais, sont très importantes. Mais les grands événements de ce genre ne sont possibles que grâce aux efforts inlassables des COs et de nombreux auxiliaires, de l'Armée et de la Protection civile. Nous sommes conscients que sans l'Armée et la Protection civile, de tels événements ne sont plus réalisables.

### **Les Fêtes fédérales de tir renforcent la cohésion**

La Fête fédérale, très bien organisée, a eu de nombreux temps forts avec la Journée officielle au cœur de Viège, le discours du Conseiller fédéral Ueli Maurer, l'inauguration du nouveau drapeau de la FST et le cortège.

Malheureusement, nous avons enregistré une légère baisse du nombre de participants par rapport à 2010 à Aarau. Ceci ne devrait pas se produire. Les statistiques montrent que seul un à maximum deux tiers de tous les licenciés des disciplines Fusil 300m, Carabine 50m et Pistolet ont participé à la FFT. Il y a donc encore du potentiel à la hausse! En ce qui concerne la Fête fédérale

2020, qui est organisée par la Société cantonale de tir de Lucerne (LKS), il faut aborder et motiver encore plus les tireurs en amont dans la perspective qu'ils participent en personne. Un programme-cadre pour les membres de la famille et les non-tireurs peut y contribuer.

### **«Zwinky» fait bouger les choses**

Le Comité de la FST ne veut plus tolérer aussi facilement le recul du nombre de participants à tous les niveaux – dans la société de tir, lors des concours, au Tir en campagne et au niveau des cours. C'est pourquoi il a lancé le projet «Zwinky» pour 2015 – 2020. Grâce à leur groupe de travail, les co-chefs de projet Paul Salathe et Steven Bleuler assistent les sociétés de tir, associations et tiers lors de l'acquisition et/ou la fidélisation de nouveaux membres. Les idées et les expériences des sociétés de tir qui ont eu du succès seront publiées sur une plate-forme Internet. Sur celle-ci s'y trouvent également des modèles, des listes de contrôle et autres outils disponibles pour tout le monde pour la mise en œuvre des manifestations. En outre, des ambassadeurs et des animateurs seront formés et pourront être impliqués auprès de chaque société de tir/organisateur pour l'assister.

Toutes les sociétés de tir sont invitées à participer activement et à recruter de nouveaux membres. Jusqu'en 2020, la FST mène en parallèle une manifestation nationale «Zwinky» chaque année. Du 18 au 21 février 2016, celle-ci a eu lieu lors du salon *Pêche Chasse Tir* à Berne, où un village des tireurs a accueilli les hôtes avec des activités et un grand restaurant pour se détendre, pour y échanger des idées et y essayer différentes disciplines de tir.

En 2017, la Fête de l'Unspunnen à Interlaken servira de cadre pour une telle manifestation Zwinky. Les activités



commencent cet été avec un concours Unspunnen à la carabine à air comprimé et au pistolet à air comprimé sur 10m, qui peut être réalisé au sein de sa propre société de tir et qui mènera les finalistes à la Journée de la Jeunesse à Interlaken pour y départager les meilleurs.

Tous les efforts visent à intéresser et à enthousiasmer les personnes de tout âge à notre sport. Les personnes intéressées seront signalées aux sociétés de tir afin qu'elles puissent les contacter personnellement et les inviter à tirer et à participer à la vie associative. Cela nécessite des personnes encadrantes actives, des entraîneurs qualifiés qui offrent des entraînements intéressants et qui effectuent des concours avec elles. Même les tireurs chevronnés devraient assister à ces entraînements, afin qu'eux aussi améliorent leurs compétences de tir, voire même intègrent une nouvelle discipline.

### **Cours pour jeunes tireurs dès le 15<sup>e</sup> anniversaire**

Les cours J+S pour Jeunes tels les cours pour Jeunes tireurs dans les sociétés de tir sont destinés à notre Relève et visent ainsi notre avenir. Celui-ci doit être davantage promu de manière ciblée, mais également activement pris en compte. Par notre demande au DDPS, nous avons obtenu que les Jeunes puissent effectuer les cours pour Jeunes tireurs dès leur 15<sup>e</sup> anniversaire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016. Je souhaite donc que les responsables des sociétés de tir exploitent activement ce potentiel et que ces sociétés de tir, qui jusqu'ici n'avaient plus suffisamment de jeunes pour mener à bien un cours, abordent cette occasion activement et réalisent également de tels cours pour Jeunes tireurs. Je pars du principe que nous pourrions enregistrer une augmentation significative du nombre de cours et de partici-

pants au cours des trois prochaines années. De même, une augmentation du nombre de participants est annoncée pour le Tir en campagne. Cette manifestation annuelle de tir la plus grande au monde, qui se déroule habituellement le dernier week-end de mai, est ouverte à tous et sa promotion doit être faite de manière ciblée. Il faut encourager le contact des tireurs avec les non-tireurs. Chacun contribue au renforcement de la cohésion dans notre pays grâce à sa participation. Nous devons créer des expériences communes et mémorables, comme le canton de Fribourg ou l'Obertoggenburg le font déjà de manière réussie avec leurs fêtes populaires lors du Tir en campagne. En plus du programme festif, un tir d'initiation peut être offert dans des disciplines telles que la carabine à air comprimé et/ou le pistolet à air comprimé 10m. Nous devons présenter notre sport dans toute sa diversité et le mettre de nouveau à la portée de chacun. La créativité ne connaît pas de limites.

### **Travailler durement et de manière ciblée**

Malgré des vents contraires et une résistance, nous ne devons jamais perdre notre objectif de vue: le tir est polyvalent, attrayant et pour tous les âges et tous les sexes. Notre sport peut se développer grâce à des sociétés de tir actives, vivantes et intergénérationnelles, qui sont soutenues par leurs sociétés cantonales et la FST. Même nos tireurs et tireuses du Cadre peuvent créer les conditions de délivrer les meilleurs résultats lors de compétitions nationales et internationales par un entraînement ciblé, de sorte que les médias parlent de plus en plus positivement de notre sport. Nous avons pu récolter les premiers fruits en 2015 avec des portraits télé de Sarah Hornung et son entraîneur Erich Sutter. Il devrait y en avoir plus en 2016.

### **Remerciements**

Mes remerciements vont à l'Armée suisse et à la Protection civile pour leur engagement lors de la 57<sup>e</sup> Fête fédérale de tir à Visp/Rarogne; au Conseiller fédéral Ueli Maurer, au Chef de l'Armée, le cdt C André Blattmann, et le Directeur de l'Office fédéral du sport, Mathias Remund pour leur soutien et leur coopération constructive; à Swiss Olympic pour le soutien multiple tout au long de l'année en faveur de notre Fédération.

Je remercie nos partenaires et équipementiers qui soutiennent et supportent précieusement l'activité de notre Fédération par leurs contributions et leurs prestations en nature. Un grand merci va à notre Directeur, aux collaborateurs et à tous les fonctionnaires pour leur grand engagement; aux Membres du Comité et aux Présidents des SCT/SF/AM pour leur coopération constructive. Mes remerciements vont également à tous ceux qui ont fait la promotion du Sport de tir par leurs actes l'année dernière.

*DORA ANDRES  
PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION  
SPORTIVE SUISSE DE TIR*



## Les sujets importants dans le tir continuent d'être menés d'avant



### Réunions

La Présidente Dora Andres a appelée pas moins de 9 réunions ordinaires en 2015 pour le Vice-Président Luca Filipini et les autres Membres du Comité Paul Röthlisberger, Ruedi Meier et Renato Steffen. Divers affaires ont été traitées et décidées. Les Présidents des sociétés cantonales de tir (SCT), des sous-fédérations (SF) et des associations membres (AM) ont été informés chacune au moyen des «Infos Présidents». Selon l'importance des décisions, la communication envers les Présidents des sociétés de tir et/ou les tireuses/tireurs se fait également via le site Internet et/ou le bulletin d'information. Les 2 et 3 octobre, le Comité FST a tenu sa réunion à huis clos à Gottlieben (TG) au Lac de Constance.

### Assemblée des Délégués (AD)

La 14<sup>e</sup> AD ordinaire de la FST a eu lieu le samedi 25 avril à Arbon (TG). 246 Délégués ayant droit de vote, ainsi que 38 invités ont été salués par la Présidente Dora Andres à la Seeparksaal. Dr. Claudius Graf-Schelling a présenté un message de salutations du gouvernement thurgovien, et celui de la ville d'Arbon fut présenté par le Conseiller municipal Konrad Brühwiler, quant au Président de la Société cantonale de tir, Hubert Müller, il s'est également adressé aux personnes présentes sur le thème de la «Vision à long terme». Présenté de manière conviviale, les participants ont été informés des nouveautés et des particularités du canton, de la ville d'Arbon, respectivement de la Société cantonale de tir. Les affaires statutaires avec le rapport annuel 2014, les comptes annuels 2014 (un bénéfice de

10 162,04 CHF) et le budget 2015 ont été traitées sans grandes discussions et les requêtes du Comité ont été approuvées à l'unanimité. Auparavant, l'assemblée a traité l'ordre du jour de la réduction de capital de la participation de la FST dans l'installation de tir de Brünig Indoor AG. Le Président du Conseil d'administration, Franz Stämpfli, reçut la parole. Il souligna la décision de l'AD de 2007 à Pratteln, lorsque la FST approuva la participation au capital de Brünig Indoor à hauteur de 1 mio de CHF. Entre-temps, l'installation a vieilli, et des rénovations sont prévues en ce qui concerne les infrastructures de tir. Afin de pouvoir mieux les financer, le Conseil d'administration a émis la requête lors de la prochaine assemblée générale de diminuer le capital en actions de 8,5 mio de CHF jusqu'ici, à 3,5 mio de CHF dorénavant (c.-à-d. un amortissement exceptionnel de 5,1 mio



de CHF). Grâce au besoin d'amortissement comptable massivement diminué par an, la rentabilité et la liquidité de cette AG (SA) pourraient être améliorées, de sorte que les ressources libérées pourraient être investies dans la rénovation de l'installation de tir. Le Conseil d'administration de Brüning Indoor AG souhaite que la FST, en tant que l'un de ses actionnaires les plus importants, soutienne sa requête concernant la réduction de capital. Renato Steffen, représentant du Comité, a justifié la requête et a en outre attiré l'attention sur le fait que pour chacune des années 2014 et 2015, en plus des amortissements ordinaires déjà prévus de 100 000 CHF chacun, un amortissement extraordinaire de 100 000 CHF supplémentaires chacun a également été demandé sur cette participation par le Comité pour les années 2014 et 2015. Au final, la participation à fin 2015 fait encore état du montant souhaité 400 000 CHF, ce qui correspond exactement au rapport de réduction de capital de 5:2. L'assemblée a majoritairement soutenu cette requête sans discussion. En conséquence de quoi, la FST déposera une motion d'acceptation de réduction du capital lors de l'assemblée générale de Brüning Indoor AG. La décharge du Comité FST a également reçu l'approbation des Délégués, comme la dissolution du fonds «nouvelle publication de la Fédération», dont les avoirs de 80 000 CHF iront par conséquent dans les comptes de la Fédération. Les montants d'unité et des licences ainsi que les taxes ont été approuvées sans modification pour 2016.

Concernant les ordres du jour relatifs aux informations, la révision générale des statuts de la FST a été présentée en Valais, tout comme la Fête fédérale de tir (FFT 2015) qui a été présentée par un exposé du Président du CO, le Conseiller national Christophe Darbellay. Des informations ont également été fournies à propos du nouveau drapeau de la

Fédération de la FST, de l'état d'avancement de l'attribution de la FFT 2020 et de la munition pour pistolet parabellum comme remplacement de la cartouche pistolet 03.

Un changement de statuts dans l'article 30 al. 3 a été approuvé avec la majorité requise des deux tiers. Les Membres de la Commission de gestion peuvent ainsi se présenter désormais deux fois à leur réélection. L'AD a ensuite approuvé d'autres affaires comme le nouvel accord de la FST avec le Conseil de fondation du Musée suisse du tir (MSB) à Berne. Celui-ci prévoit de nouveau une contribution de fonctionnement de la FST de 250 000 CHF par an pour les années 2017 à 2026, mais celle-ci doit désormais être complétée par les propres moyens financiers du MSB. Les Délégués ont également approuvé cette requête lors de la votation.

Les personnes suivantes ont été honorées à l'AD par des acclamations: Michael Merki (ZHSV, Chef de département FST Exercices fédéraux et Cible campagne), le divisionnaire Fritz Lier (remplaçant du commandant des Forces terrestres), les deux officiers fédéraux de tir le Lt col Egon Bayard (4<sup>e</sup> arrondissement) et le col EMG Peter Stadler (13<sup>e</sup> arrondissement), les Présidents cantonaux sortants Marcel Suter (Fédération sportive de tir des Grisons), Pierre-André Fardel (Fédération sportive de tir du Valais) et Ruedi Meier (Fédération Jurassienne de tir). En outre, le Comité a requis la nomination de Daniel Regamey, Chef concours et Chef de département à la FST depuis de longues années, comme Membre d'honneur de la FST, ce qui a été confirmé par de nombreux applaudissements. Au chapitre des votations, Peter Waser, Président de la Commission de gestion, a été réélu.

A noter également l'exposé du Chef des armées, le cdt C André Blattmann, qui a fourni un aperçu actuel aux participants de l'évolution de l'armée ainsi que de ses données clés, et a également

réalisé une présentation de l'actuelle évaluation des menaces avec les points chauds politiques en Syrie, Ukraine, Iraq et Nigéria.

### **Conférence des Présidents (CP)**

Les Présidents des SCT, SF et AM ont été invités à trois rencontres en tout en 2015. Les deux Conférences des Présidents ordinaires (24 avril et 23 octobre) ont traité principalement des affaires statutaires. C'est ainsi que les affaires de l'AD ont été pré-discutées au printemps. Les conditions cadre pour la Fête fédérale de tir des jeunes 2018 ont été approuvées. L'attribution de la Fête fédérale de tir 2020 (FFT) a dû être repoussée à la réunion d'automne en raison du nombre insuffisant de candidature. La CP a discuté des fêtes cantonales de tir et des fêtes des sous-fédérations, et les Présidents ont actualisé les informations avec comme objectif de continuer à avancer de manière coordonnée et de réaliser un maximum de 4 fêtes cantonales de tir par an. Concernant les ordres du jour relatifs aux informations, l'Ordonnance de tir du Conseil fédéral resp. celle du Chef du département du DDPS a été présenté par Katrin Stucki (SAHS), qui a été transmise à la FST pour consultation. De même, les avis concernant la participation des sportifs de l'élite au match intercantonal 2015 ont été discutés, participation qui est concurrencée par des concours internationaux qui se situent au même moment.

Lors de la réunion d'octobre, les Présidents ont reçu un premier aperçu des comptes annuels 2015, de la planification financière et du budget 2016. Des adaptations ont été décidées dans les dispositions transitoires des Règles du tir sportif (RTSp 2016). Les Présidents se sont ensuite affairés aux nouveaux règlements des Commissions techniques. Ceci en raison des véto exprimés. Le



calendrier des concours 2017 a été simplifié et adopté. L'organisation de la prochaine FFT 2020 a été attribuée à la Société cantonale de tir de Lucerne (LKS). Le projet «Zwinky» a été présenté lors de l'ordre du jour relatif aux informations. En outre, l'assemblée a été informée des difficultés dans la poursuite de partenariats.

La CP extraordinaire du 27 février fut dédiée à la révision générale des statuts. Après la présentation des intentions du Comité FST, les Présidents ont discuté de cette nouvelle ébauche des statuts et de celle de septembre 2014 au sein de quatre groupes de travail des chapitres qui leur étaient dédiés. Le résultat de la discussion a montré que les Présidents ont souhaité des statuts plus courts et que le Comité FST doit fixer les principaux points devant être adoptés jusqu'à la CP de début d'année. La réunion d'avril a enregistré les nouveaux points principaux présentés et n'a procédé qu'à peu de corrections en raison de la discussion. La CP a chargé le Comité FST de préparer une nouvelle ébauche des statuts pour la CP d'automne. Cette nouvelle ébauche a été une nouvelle fois discutée en octobre et a été validée pour consultation à partir du 15 novembre 2015. La consultation en tant que telle a également été approuvée avec comme objectif de soumettre de nouveaux statuts FST à l'AD 2016 pour approbation. Lors d'une CP extraordinaire le 26 février 2016, les réactions des participants (SCT, SF, AM, Membres d'honneurs, CG et CDR) ont été présentées et discutées.

### **Objectifs pour 2016**

Lors de la réunion à huis clos, les objectifs pour 2016 ont été discutés en première lecture et approuvés lors de la réunion de décembre pour chacun des niveaux (Comité FST, Direction et Directeur).

### **Réunion à huis-clos**

Le Sport d'élite et son avenir après les Jeux Olympiques de 2016 ont constitué le sujet principal de la réunion à huis clos. La Cheffe démissionnaire du Sport d'élite, Ines Michel, le Chef du Sport d'élite désigné à ce moment-là, Daniel Burger, ainsi que la représentante de la Commission des athlètes, Heidi Diethelm Gerber, ont pu présenter leurs expériences et leurs conseils ainsi que leurs solutions au Comité. Le résultat a montré qu'une intervention supplémentaire des entraîneurs était souhaitée à la FST. Celle-ci fut recueillie par Ruth Siegenthaler, Cheffe formation, et présentée à la réunion d'octobre du Comité FST. Ce large état des lieux a conduit au fait qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016, la Promotion de la Relève sera désormais rattachée au Sport d'élite, afin de continuer à renforcer les synergies et la promotion ciblée des talents. En outre, lors de la réunion, le Comité a approuvé l'analyse de risque pour l'année 2015 qui a été transmise à la CG. La collaboration au sein du Comité, le concept événementiel pour la FFT, les objectifs 2016 ainsi que les conditions cadre dans le sport de tir avec comme objectif de réduire, voire d'éliminer, les obstacles qui empêchent de tirer ont constitué d'autres sujets abordés.

### **Manifestation des fonctionnaires bénévoles chez Polytronic AG**

La manifestation des fonctionnaires bénévoles, qui est devenue entre-temps une tradition, s'est déroulée le 29 mai 2015 à Muri AG chez le partenaire Polytronic AG. Le CEO Christoph Koch, Romano Brignoli et d'autres acteurs ont souhaité la bienvenue aux presque 60 participants qui ont assisté à une intéressante visite de la société, qui permet d'en faire découvrir des aspects intéressants. Les participants se sont

montrés impressionnés par la dimension internationale des acheteurs, comme par la diversité des produits fabriqués, qui le sont également dans les domaines moins connus de l'armée et des services de sécurité. Après un délicieux dîner, la Présidente a informé de la situation actuelle à la FST et a remercié les personnes présentes pour leur engagement en faveur de la FST. L'échange d'expérience et la camaraderie n'ont pas non plus été en reste lors de cette manifestation.

### **Projets du Comité**

Paul Röthlisberger a pu faire approuver la révision générale des Règles du tir sportif (RTSp) lors de la Conférence des Présidents d'automne. La formation dans les 3 régions linguistiques s'est également déroulée avec succès.

La Commission du drapeau a pu assister avec plaisir et fierté à l'inauguration du nouveau drapeau de la Fédération, réalisé par la société Heimgartner, le 28 juin 2015 lors de la Journée officielle de la Fête fédérale de tir à Viège. Peter Schmid (représentant des Membres d'honneur) et Corine Serra-Tosio (représentante de la Société de tir Exercices de l'Arquebuse et de la Navigation) ont été choisis comme parrains du drapeau pour accompagner étroitement cet événement avec le nouveau porte-drapeau Markus Tannast ainsi que le porte-drapeau sortant Hansueli Thut. Les membres honoraires tels que différentes sociétés historiques ont sponsorisé financièrement ce drapeau.

Les nouveaux concours pilotes qui étaient prévus pour 2015 ont donné lieu à leur lot de difficulté. La réalisation du Targetsprint ISSF a également dû être repoussée à une nouvelle année, tout comme le concours «Tirer et marcher». Seul le «Tir avec appui» pour fusil et pistolet a effectivement pu être démarré.



Une partie du Comité a été impliquée dans le Comité de pilotage pour la mise en œuvre du concept de communication.

Un nouveau modèle de cotisation à partir de 2018 a été élaboré dans ses principes et transmis à la Conférence des Présidents ainsi que pour consultation avec les nouveaux statuts. Il prévoit que les cotisations des licences et les cotisations de communication soient remplacées par une cotisation de membre de la part des membres des sociétés qui sont inscrits dans l'AFS et assurés. L'ensemble des revenus de

la Fédération est censé rester inchangé mais au lieu des licenciés, ce seront les membres des sociétés de tir (en principe les membres des sociétés de tir ayant droit de vote) qui seront redevables et une cotisation de membre qui sera déterminée à l'AD annuellement leur sera facturée en faveur de la FST. En outre, l'application d'un taux dégressif est suggérée pour lequel les sociétés de tir qui disposent de nombreux membres ayant droit de vote auront à payer un montant inférieur en moyenne pour chaque membre que les sociétés de tir n'ayant que très peu de

membres. Il sera informé du montant de cette cotisation de membre annuelle au printemps 2016, lorsque les différents simulateurs auront été réalisés. La remise d'une licence de membre et d'assuré à chaque tireur, comme l'envoi de la publication de la Fédération, sont comprises dans cette formule. Ce système sera toutefois seulement mis en place en 2018, afin que les sociétés de tir comme les sociétés cantonales aient suffisamment de temps à disposition pour basculer vers le nouveau système.

COMITÉ

Fonction	Nom	Prénom	Entrée en fonction
<b>Membre du Comité:</b>			
Présidente	Andres	Dora	25.04.2009
Vice-Président	Filippini	Luca	24.04.2010
Membre du Comité	Meier	Ruedi	25.04.2014
Membre du Comité	Röthlisberger	Paul	24.04.2010
Membre du Comité	Steffen	Renato	25.04.2014
<b>Commission disciplinaire et de recours (CDR):</b>			
Président de la CDR	Rickli	Markus	24.04.1999
Vice-Président de la CDR	Moulet	Jacques	27.04.2002
Membre de la CDR	Friedli	Peter	24.04.2010
Membre de la CDR	Merkli	Leonard	24.04.2010
Membre de la CDR	Meyer	Toni	24.04.2010
Membre de la CDR	Suter	Marcel	29.04.2006
Membre de la CDR	Tièche	Thierry	24.04.2010
<b>La Commission de gestion (CG):</b>			
Président de la CG	Waser	Peter	30.04.2005
Vice-Président de la CG	Cattin	André-Francis	21.04.2007
Membre de la CG	Burkhard	Jakob	26.04.2014
Membre de la CG	Poltera	Clemens	19.04.2013
Membre de la CG	Trütsch	Othmar	10.06.2012
<b>Direction:</b>			
Directeur	Benz	Marcel	01.10.2012
Chef des finances; suppléant du Directeur	Lambrigger	Patrick	01.08.2008
Chef du Sport populaire	Küffer	Heinz	01.07.2014
Chef du Sport d'élite	Burger	Daniel	01.11.2015
Chef de la Communication et Marketing	Suvada	Patrick	01.04.2015
Cheffe Formation/Promotion de la Relève/Juges	Siegenthaler	Ruth	01.03.2004



## Introduction d'un système de gestion de la qualité



Directeur de la FST: Marcel Benz

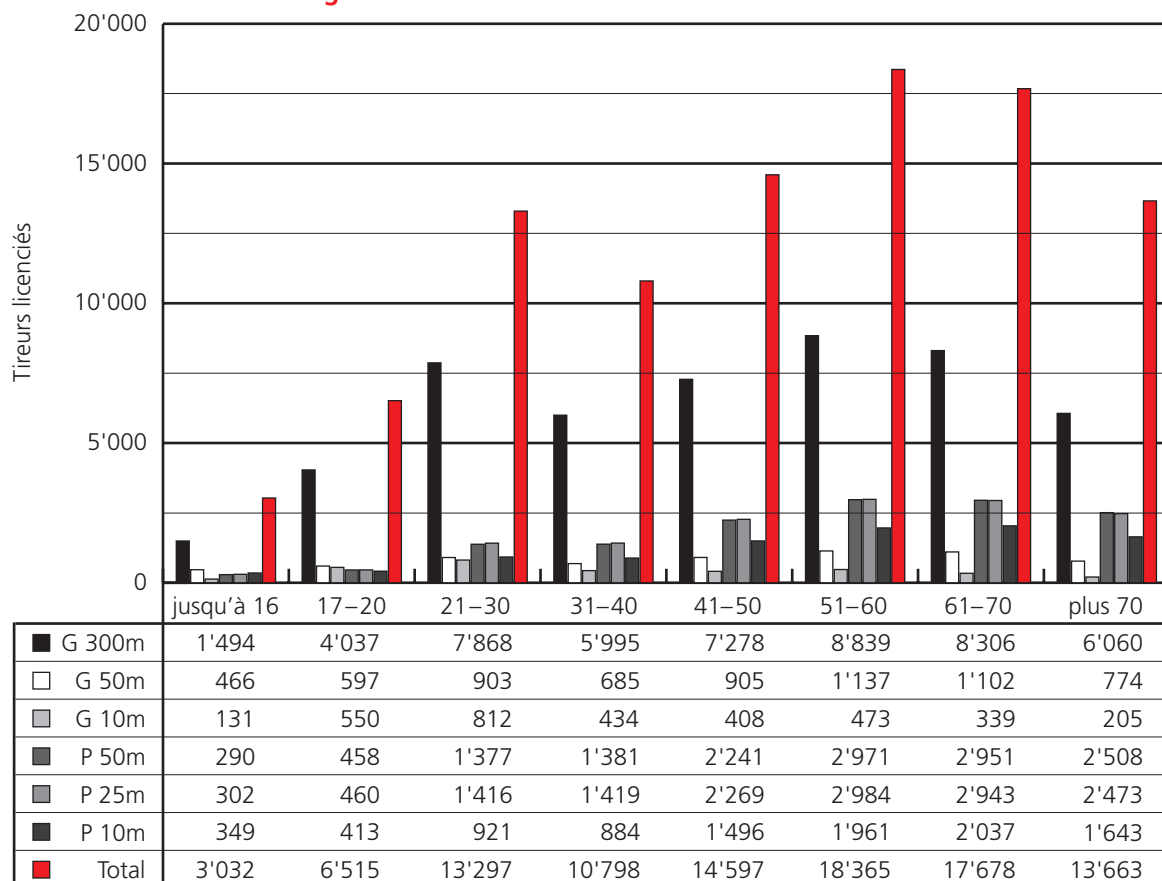
### Direction

La composition de la Direction (Dir.) a changé au cours de l'année 2015. En

place de Max Flückiger, qui est parti à la retraite et dont nous remercions de nouveau ici son rôle pendant toutes ces années, Patrick Suvada a pris sa succession au 1<sup>er</sup> juillet 2015 à la tête du Centre de compétences communication et marketing (CC C+M). Suite à la démission de la Cheffe du Sport d'élite, Ines Michel, Daniel Burger a repris cette fonction au début du mois de novembre, parallèlement à son activité de Chef entraîneur Fusil. En fin d'année, la Direction se compose de la manière suivante: Marcel Benz (Directeur), Patrick Lambrigger (Finances et suppléant du Directeur), Ruth Siegenthaler (CC Formation/Promotion de la Relève/Juges), Heinz Küffer (CC Sport populaire), Patrick Suvada (CC C+M) et Daniel Burger (CC Sport d'élite). Différentes affaires ont été traitées

au cours de neuf réunions, qui ont été pour la plupart soumises comme requêtes au Comité FST pour approbation. Les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2015 eut lieu la réunion à huis clos de la Direction à Eich LU. Tandis que lors de la première journée, la vision, la mission et les valeurs de la FST ainsi que le concept de création de l'Organe de publication officiel de la Fédération furent élaborés en présence de la Présidente et du Vice-Président, la Direction se dédiait le deuxième jour à l'élaboration de lignes directrices d'action au niveau de la Direction. Celles-ci doivent former les bases de l'activité opérationnelle de la Direction et doivent par conséquent être intégrées dans le nouveau règlement de la FST, qu'il conviendra d'adapter à l'issue de l'adoption des statuts.

Structure d'âge des licenciés





## Secrétariat

En début d'année, ce ne sont pas un mais deux projets qui ont été initiés au Secrétariat. En informatique, l'actuel serveur devenu obsolète a été remplacé par un système «cloud». En outre, il a été mis à la disposition de chaque fonctionnaire de la FST une adresse e-mail propre en swissshooting, afin que leur importante activité au bénéfice de la FST soit clairement visible lors d'échanges avec d'autres personnes et que la sécurisation des e-mails soit facilement possible via notre cloud. Tous les collaborateurs, mais également certains fonctionnaires, ont ainsi reçu un accès sûr et amélioré à nos données et documents de la FST via le cloud. Ceci permet un échange rapide d'informations car seul un accès à Internet est nécessaire. En profitent tous les collaborateurs qui travaillent sur les lieux des concours et entraînements en Suisse ou à l'étranger. Cela augmente l'efficacité au travail. Autre projet qui a été initié: un système de gestion de la qualité avec le produit «WinFEE®». Le travail orienté processus a été ainsi systématiquement introduit dans tous les CC, permettant une familiarisation systématique et plus rapide des collaborateurs dans leur travail, car ils peuvent suivre des processus de travail structurés et trouver plus facilement les documents et modèles nécessaires. En outre, il est possible d'apprendre par soi-même. En raison des nombreuses activités cette année, la mise en œuvre de l'ensemble des processus de travail a pris du retard et nous aurons également besoin de temps l'année prochaine pour documenter les processus manquants. Les premières adaptations des processus existants seront également réalisées suite aux expériences acquises, ce qui sert en retour à l'amélioration de notre travail. En raison de la Fête fédérale en Valais, le Secrétariat a reçu bien plus de demandes que d'habitude au cours de l'année.

## Règlement FST

En tant que juriste, j'accompagne très étroitement la refonte des statuts de la FST. Ceux-ci ont d'abord été soumis à discussion à la Conférence des Présidents en une version plus longue, avec comme objectif que les représentants des SCT/SF/AM n'aient besoin que d'un seul document lors de leur venue à l'Assemblée des Délégués comme à la Conférence des Présidents et non pas un règlement d'organisation en plus. Cette version a toutefois été évaluée comme étant trop complexe, et c'est pourquoi une version raccourcie a été présentée à la Conférence des Présidents d'automne, qui a été réalisée selon les instructions de la CP de printemps. Cette deuxième version a été envoyée pour consultation en novembre à tous les Membres (SCT/SF/AM), aux Membres d'honneurs comme aux Sociétés de tir suisses à l'étranger et aux Organes (CDR et CG). Le résultat doit être épuré lors de la Conférence des Présidents extraordinaire en février 2016 en vue de la prochaine Assemblée des Délégués en Valais.

## Personnel

Le nombre de poste à temps plein et à temps partiel continue d'être équilibré avec 23 personnes chacune. Les mutations suivantes ont eu lieu au cours de 2015:

### Arrivées (7):

Patrick Suvada (Chef CC C+M), Daniel Burger (Chef CC Sport d'élite et Chef entraîneur Fusil), Simon Binz (CC C+M), Urs Jenny (CC FPRJ), Carole Troger (stagiaire), Silvan Meier (CC C+M) et Olivier Schaffter (CC SpE).

### Départs (5):

Max Flückiger (départ à la retraite; Chef CC C+M), Marco Sansoni (CC C+M),

Roger Chassat (Entraîneur national Fusil), Simon Binz (CC C+M) et Ines Michel (Cheffe Sport d'élite).

Filip Zlatanov achève avec succès le stage d'employé de commerce-athlète à la FST et s'est réorienté professionnellement.

MARCEL BENZ  
DIRECTEUR FST



**Chef Finances et suppléant du Directeur:**  
Patrick Lambrigger

## Finances et comptabilité, AFS

### Finances et controlling

Le département des finances s'efforce de gérer ses activités de manière efficace et de les présenter avec transparence. Parallèlement à la réalisation des paiements, de la planification et du budget, ainsi que du contrôle du budget, j'ai également l'importante tâche de présenter tous les documents financiers lors des visites de la Commission de gestion (CG), dont l'activité à Lucerne consiste d'une part à effectuer la révision des comptes annuels, et d'autre part d'examiner les processus opérationnels et le respect des prescriptions. Lors de la réunion d'automne, les pro-

cessus des unités opérationnelles de la FST sont examinés. C'est ainsi que les points concernant les discussions et les examens suivants ont été fixés en automne: nouvelle direction du CC communication&marketing, projets en cours et démonstration du système de gestion de la qualité «WinFee®», projet scientifique Rio, projet d'acquisition de nouveaux membres «Zwinky», CC Sport d'élite, analyse de risque, reporting stratégique de chiffres-clés, comptabilisation correcte des données des salaires en rapport avec un changement de caisse de pension, inventaire informatique, investissements et acquisitions, et aperçu de comptabilités sélectionnées de concours. Un certain nombre d'affaires seront ainsi analysées en peu de temps. Du point de vue d'un destinataire de ces rapports d'audit de la CG, cela m'ouvre la voie – ainsi qu'à la FST – à la possibilité de s'améliorer et à une opportunité d'avancer d'un point de vue financier pour notre fédération. Avec la mise en œuvre de la stratégie informatique «cloud», j'ai procédé à un changement de release du système de comptabilité financière Abacus® lors de l'exercice annuel écoulé. Le dernier changement de release avait été effectué en 2009. Avec la nouvelle version 2015, de nouvelles possibilités modernes s'offrent entre autres dans le domaine de la gestion de l'information, de la planification financière et du controlling. Ces options seront examinées lors de l'exercice annuel à venir et seront introduites progressivement après une estimation des coûts et de l'utilité. Pour la première fois, nous publierons des données complémentaires à nos états financiers de 2015 sur notre site Internet, et ce, après que l'Assemblée des délégués aura approuvé les comptes annuels de 2015.

### **Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS)**

L'Administration de la Fédération et des Sociétés (AFS) est le système central de gestion des données de base de la FST et des tireurs en Suisse. Nous attirons toujours l'attention sur le fait que les Sociétés et leur responsable AFS constituent les garde-fous les plus importants dans la maintenance des données de base. Les responsables des Sociétés ont ainsi pour mission d'améliorer constamment leur connaissance de l'AFS, et en cas de passage de pouvoir, de former leur successeur. En cas d'un besoin de perfectionnement, les responsables peuvent se manifester auprès des SCT/SF, et ceux-ci prendront à leur tour contact avec nous à ce propos. Si les adresses ainsi que les adresses e-mails sont correctement saisies, des opportunités s'ouvrent à la FST en tant qu'organisation faitière, d'approcher les Sociétés avec des informations importantes au moyen de bulletins d'information périodiques et directs. La FST a l'intention d'organiser une journée de perfectionnement en 2016 pour les points de contact AFS cantonaux. Dans le domaine des licences, nous appelons au respect des délais de mutation dans chaque cas, ce qui évite des ressources en administration et des coûts inutiles. Le diagramme suivant fournit des renseignements sur la répartition des âges de nos licenciés.

*PATRICK LAMBRIGGER  
CHEF FINANCES ET  
SUPPLÉANT DU DIRECTEUR*



## Introduction des règles pour le tir sportif (RTSp 2016)



**Chef CC Sport populaire:** Heinz Küffer

### Rapport annuel du Chef du Sport populaire

Après un bel été indien, l'hiver a fini par arriver. Le moment est ainsi venu de faire une rétrospective sur la première année passée en tant que Chef du CC Sport populaire.

De nombreux camarades tireurs et tireuses ont profité de ma présence à près de 100 manifestations du Sport populaire afin de discuter avec moi, parfois de manière intense. Je n'ai pas toujours pu être en accord avec les conseils et les souhaits ou les mettre en œuvre. Cela montre à quel point le contact personnel avec les tireuses et tireurs est important. Même si je prétends comprendre beaucoup au sujet du tir, il est important pour moi d'être à l'écoute d'autres points de vue. Je me réjouis des nombreuses discussions intéressantes à venir l'année prochaine, dans la droite lignée du diction: discuter intensément et quelque peu «dorfe» (formulation bernoise caractérisant l'échange d'opinions).

Les manifestations du Sport de tir ont été une fois de plus très bien organisées par les Chefs de département et de concours en collaboration avec les nombreux auxiliaires, et réalisées avec succès. Vous tous méritez un grand merci. Merci pour une année de plus avec un engagement magnifique.

La mise en œuvre des RTSp 2016 est à présent d'actualité. Plus de 300 personnes ont pu participer à un total de sept cours dans toutes les régions linguistiques. C'était la première fois qu'une formation de la FST a été également proposée au niveau des sociétés de tir. Je remercie les formateurs des cours en langue étrangère, ainsi que les collègues de l'équipe atelier pour leur engagement. Parallèlement aux ateliers officiels, j'ai pu avoir une petite idée des nouveautés du RTSp lors de différentes rencontres régionales des sociétés de tir, d'assemblées des Présidents etc.

Au cours des prochains mois, on verra à quel point l'engagement et l'énorme temps de préparation auront valu la peine lors de la mise en œuvre. J'ai une bonne impression à ce niveau-là.

Les mises à niveau du F ass 57 conduisent à une amélioration considérable du résultat avec cette arme de sport. Les tireuses et tireurs au F ass 90 sont de tout évidence désavantagés. La Commission technique (CT) 300m est sollicitée pour s'occuper de ce problème et y trouver des solutions. Le premier atelier avec les membres de la CT et des sections en automne a eu un grand succès. Les questions de la CT ont pu être discutées. A présent, il revient à la Conférence des Présidents (CP) de reprendre les idées formulées par la CT et de les vérifier. La question reste ouverte de savoir si ces idées trouveront un écho à la CP. La confiance de la CP envers les membres de la CT, élus par la CP, ne semble pas être très grande suite à diverses interventions dans les règlements. Il y a ici matière à intervenir au plus vite.

De nombreuses discussions, objections mais aussi félicitations et encore beaucoup à faire; voilà un court résumé de ma première année en fonction.

Je ne pourrai réussir à énumérer tous ceux qui m'ont épaulé pendant cette année. Mes remerciements vont toute-

fois à toutes ces personnes. Je remercie spécialement mon collaborateur Philippe Lüthi, tout comme le Comité, la Direction et les collaboratrices et collaborateurs du Secrétariat.

Il y a encore beaucoup à faire. Ce n'est qu'ainsi que le Sport populaire pourra continuer à se développer. Etre attractif, moderne, conscient de la tradition, voilà ce que le Sport populaire doit être. Même s'il y a de nombreux intérêts individuels, ce n'est qu'ensemble que nous réussissons par les temps qui courent. Car une chose est sûre:

Pour avancer, si nous ne pouvons pas changer la direction du vent, nous pouvons toujours manœuvrer les voiles en conséquence.

*HEINZ KÜFFER  
CHEF CC SPORT POPULAIRE*

### Section carabine 10/50m

#### Généralités

Conformément à sa mission, la section Carabine 10/50m s'est consacrée à la réalisation et à l'organisation des concours de la Fédération. A cette occasion, elle a fait en particulier attention à ce que les concours proposés au cours de l'année de référence soient peu onéreux et de bonne qualité.

Grâce à l'exceptionnelle collaboration avec les motivés et compétents Chefs de sections, les Chefs de concours et le Secrétariat de section, la section Carabine 10/50m a pu traiter comme d'habitude les affaires en cours en temps et de manière compétente et les régler de manière satisfaisante. Les différents règlements ont été adaptés aux nouvelles RTSp 2016. Nous adressons nos remerciements aux Chefs de sections, aux Chefs de concours, aux fabricants de cibles Polytropic et Sius ainsi qu'aux sponsors de la fédération.



# Impressions





## Concours

Le nombre de participants aux concours de la Fédération continue d'être en recul. Cette baisse est à mettre d'une part sur le compte du sur-vieillessement, et d'autre part sur le manque de volonté d'effectuer encore plus de formation. Ces deux aspects ne sont toutefois pas prépondérants dans le recul persistant. Le manque de bonne volonté et la solidarité nécessaires à réaliser les concours proposés ainsi que les efforts nécessaires à cet effet en constituent bien plus la raison. Le recul dans le tir populaire et aux concours des Sociétés de tir est particulièrement prononcé. Mais on renonce également à participer dans le Championnat de groupes, où deux participants peuvent tirer en position à genou, au concours et au travail urgentement nécessaire dans la formation de la position à genou.

Nous réfléchissons sérieusement à la manière dont nous pourrions rendre les concours encore plus attractifs et de telle manière que les exigences ne soient pas réduites sur le plan sportif. Mais nous étudions également la problématique de savoir comment l'offre de concours peut être adaptée aux impératifs actuels. Est-ce que des concours existants doivent être supprimés de l'offre? La question des coûts a également été examinée et nous sommes constamment sous la pression de devoir les réduire de sorte que les frais de participation ne soient pas augmentés.

## Personnel

En tant que Cheffe de concours de longue date du tir populaire suisse Carabine 50m, Marianne Hubacher a fait savoir qu'elle démissionnerait au 31 décembre 2015. Je la remercie pour son engagement à la FST et dans le Sport de tir. Par chance, son successeur a pu être trouvé en la personne de Birgit Amstutz. J'adresse tous mes vœux de réus-

site et de bonheur à Birgit Amstutz dans sa nouvelle activité professionnelle.

## Remerciements

Je remercie chaleureusement tous les Chefs de section, Chefs de concours et auxiliaires pour l'engagement effectué tout au long de l'année et pour la bonne collaboration.

*BEAT HÜPPI*

*CHEF DE LA SECTION  
CARABINE 10/50M*

## Section fusil 300m

Toutes les affaires relatives à la section ont été traitées et effectuées avec succès et sans problèmes. Tous les concours et les nouveaux règlements ont été discutés et épurés au cours de quelques réunions. Le Tir en campagne a ouvert le bal des concours de la Fédération. Les nombres de participants varient mais la tendance est légèrement à la baisse. Une structure uniforme dans la saisie des données doit constituer notre objectif pour être également pris au sérieux dans les médias afin de pouvoir transmettre à temps, c'est-à-dire plus tôt, les résultats finaux à la presse. Le total des participants est de 124 746, soit 5.5% en moins.

La cible campagne a de nouveau été très populaire. Le traitement majoritairement électronique s'est révélé être efficace. De nombreux tireurs ont fait des éloges à propos du nouvel insigne-couronne et du nouveau mode d'attribution en finale. Au final, tout a été très bien organisé et a pu par conséquent être réalisé avec succès. Avec plus de 13 000 participants et un taux de distinctions attribuées de plus de 90%, on peut parler d'une manifestation réussie.

Le Championnat de groupes (CSG-300) a de nouveau été réalisé à Albisgütli à Zurich. La manifestation a pu être effec-

tuée avec succès tout en procédant à de petites adaptations et grâce à une bonne organisation.

Le concours de tir individuel s'est effectué dans le cadre traditionnel.

Avec un nombre de participant presque identique lors de la 1<sup>ère</sup> manche principale, le Championnat suisse de sections (CSS) a pu être mis en place. La centrale d'annonce et de comptabilisation a parfaitement fonctionné, et au final, le CO a brillé par sa nouvelle tente, une excellente organisation et une bonne restauration. Concernant la section Pistolet, on a constaté une baisse constante des tireurs sur 50m pour la discipline des 25m.

Les Championnats de groupes pour Jeunes tireurs et jeunes, dont la finale s'est déroulée à Emmen, a été entre les meilleures mains. Ici aussi, le concept autour du stand de tir a pu être amélioré. La manifestation a pu être clôturée avec grande satisfaction et grâce aux organisateurs.

Même si on procède à de nombreuses fusions, le nombre des manifestations de tir reste stable. La concurrence des sociétés de tir livrera un peu plus de résultats par rapport aux autres années en raison de la participation de nombreuses sociétés de tir à la Fête fédérale de tir. La nouvelle répartition des catégories donnera certainement lieu à son lot de surprises. La comptabilisation des tarifs se situera autour de l'ordre de grandeur du montant budgété.

Cela a été la première année pour moi en tant que Chef de section. Cette expérience a été très enrichissante et j'ai été accueilli et assisté par des camarades compétents. Je voudrais remercier chaleureusement tous les chefs de section, le Secrétaire et avant tout notre Chef du Sport populaire pour la bonne collaboration amicale.

*WALTER BRÄNDLI*

*CHEF DE LA SECTION FUSIL 300M*

## Section Pistolet

Les différentes affaires ont pu être traitées au cours de cinq réunions ordinaires. A cela s'ajoute encore quelques réunions intersections au cours desquelles les structures actuelles de nos concours ont été développées.

## Offre de concours

Les Championnats de groupes, qui constituent les disciplines de parade sur 10, 25 et 50m, jouissent d'une grande popularité. Si certaines sociétés de tir ont vu d'un œil sceptique la réorganisation et sa mise en œuvre, on peut toutefois constater que les tireuses et tireurs concernés voient par exemple le nouveau déroulement sur 3 manches principales comme possibilités de concours bienvenues pour leurs tireurs. La saisie des résultats sur la plate-forme électronique est extrêmement appréciée, et déleste les responsables de nombreuses tâches administratives. Avec cette infrastructure moderne, nos tireurs et tireuses peuvent s'informer à tout moment de leur évolution en temps réel.

## Programmes de la Jeunesse

Les sociétés de tir, qui ont reconnu les signes des temps avec le nombre vacillant de membres, tirent profit du concours Epingles et du Championnat Juniors en individuels, afin d'introduire notre Relève au Sport de tir. Il faut espérer, que les sociétés de tir réussissent à les intégrer comme membres dans nos sociétés de tir après qu'ils aient quitté la catégorie d'âge des Juniors. Tous les inépuisables formateurs et leurs auxiliaires méritent louanges et reconnaissance.

## Disciplines sur 10m

La participation des tireurs aux concours proposés dans cette discipline devrait être plus importante. Ces concours n'offrent pas seulement une possibilité avantageuse de participer à des concours en hiver, mais permettent également de s'entraîner de manière bon marché. On constate encore et toujours que les participants à ces concours et entraînements peuvent également profiter grandement de l'adresse acquise dans les disciplines P25/50m.

## Départ

Fred Santschi quittera notre section à la fin de cette année. Par son départ, nous ne perdrons pas seulement un Chef de département CSG-P25m engagé, mais également un membre d'équipe qui nous a activement soutenus dans toutes nos tâches. Nous le remercions chaleureusement.

## Fête fédérale de tir en Valais

Cette manifestation a été organisée de façon exemplaire par les organisateurs. Le fait que la participation au tir au pistolet n'ait pas été à la hauteur des attentes ne peut leur être reproché. Un grand merci aux nombreux auxiliaires sans qui une telle manifestation n'aurait tout simplement pas pu être réalisée. Une mention spéciale va aux vétérans qui sont venus de toutes les parties de la Suisse et qui ont garanti un déroulement sans accroc grâce à leurs connaissances spécifiques. Espérons que les prochains organisateurs pourront également compter sur ce soutien.





### Remerciements

Je remercie chaleureusement mes Chefs de département pour leur engagement et pour l'excellente collaboration. Grâce à ce soutien, nous avons réussi à remplir notre mission au service de nos tireurs. Ces remerciements vont également à tous ceux qui nous ont soutenus tout au long de cette année.

*DÖLF FUCHS*  
CHEF DE SECTION PISTOLET

### Les statistiques 2015 se présentent de la manière suivante:

Catégorie	Sociétés participantes	en %	Par rapport à l'année	
Catégorie 1	207 sociétés sur 209	99%	199 sociétés sur 215	93%
Catégorie 2	402 sociétés sur 423	95%	376 sociétés sur 416	90%
Catégorie 3	569 sociétés sur 623	91%	525 sociétés sur 627	84%
Catégorie 4	404 sociétés sur 802	50%	330 sociétés sur 831	31%
Total	1582 sociétés sur 2057	77%	1430 sociétés sur 2089	68%

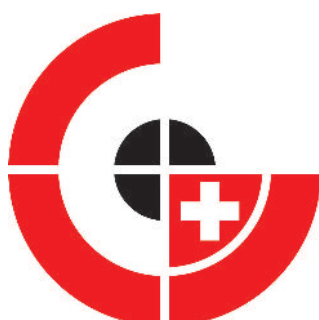
### Département tir libre Fusil 300m

Les activités nécessaires à l'organisation et la réalisation des manifestations et concours ont pu être surmontées grâce à l'expérience et la participation des Chefs de département volontaires. Au cours de la cinquième année après la redistribution du nombre de sociétés de tir par catégorie pour la Compétition des sociétés, la participation des sociétés actives s'est très fortement améliorée par rapport à l'année précédente, et a également été bien sûr influencée par la participation à la Fête fédérale de tir en Valais. La répartition des catégories des sociétés Fusil 300m est désormais calculée sur cette base, valable à partir du 01.01.2016 y compris la promotion et la relégation ainsi que l'ascension des sociétés non participantes.

Par rapport à l'année précédente, la somme des frais comptabilisés des SCT/SF vis-à-vis de la FST reste inchangée. Le respect du calendrier a atteint un niveau réjouissant.

*HANS ULRICH WILDEISEN*  
CHEF DE DIVISION TIRS LIBRES

**La FST remercie chaleureusement l'Association des donateurs des équipes nationales de tir et le Club des 100 pour leur soutien!**





Gesellschaft für ein freiheitliches Waffenrecht  
Société pour un droit libéral sur les armes  
Società per un diritto liberale sulle armi

- Je veux devenir membre de **proTELL** pour une cotisation annuelle de Fr. 50.- (y-compris l'assurance de protection juridique, couverture européenne)
- Je soutiens **proTELL** par un don

**proTELL** Tél. 061 723 28 03  
Secrétariat Fax 061 723 28 04  
3000 Berne [www.protell.ch](http://www.protell.ch)  
[sekretariat@protell.ch](mailto:sekretariat@protell.ch)  
CP 80-15134-4

**proTELL** s'oppose à tout durcissement de notre loi sur les armes

**proTELL** s'engage en faveur de l'application correcte de la législation sur les armes

**proTELL** défend les intérêts de tous les propriétaires d'armes

## Rejoignez-nous!

Prénom: ..... année: .....

Nom: .....

Rue N°: .....

NP, lieu: .....

E-Mail: .....

Tél.: .....

Date: .....

Signature: .....

# Systemes de pare-balles artificiels

Berin SARL

La zone d'impact de la membrane en caoutchouc est réglable.  
✓ La protection d'éclat  
✓ moins de frais d'entretien

## Stands de tir 25m, 50m et 300m et les installations de tir de chasse

- L'étanchéité vérifiée par Empa – avec un résultat positif
- Le niveau de bruit est plus bas en comparaison avec les buttes naturelles
- Une fabrication conviviale
- Une installation compacte avec blindage anti-balle continu
- L'entretien peut être exécuté par un membre de la société de tir
- La vidange par une vis sans fin à une seule place, provoque moins de poussière
- La sécurité pour le personnel et pour le sol est assurée
- L'assainissement de la partie sous-terrainne avant l'emplacement des pare-balles artificiels

**Berin GmbH** Fabrikweg 3, 3673 Linden  
Tél. 031 530 04 73, [info@berin-gmbh.ch](mailto:info@berin-gmbh.ch)





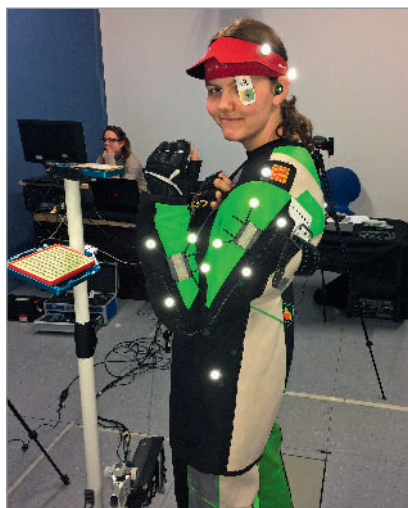
## Deux Sites-Labels et le concept de formation constituent des nouveautés



Cheffe CC FPRJ: Ruth Siegenthaler

### Formation

Les nouvelles brochures J+S ont été introduites dans la formation des entraîneurs avec un écho positif et distribuées aux responsables de tous les niveaux. Le nouveau concept de formation de la FST constitue le paysage de formation avec ses partenaires, et s'appuie sur la loi de promotion du sport 2013. Fin 2015, le concept se trouve dans la phase de compte rendu de la large consultation auprès des Associations-membres, ainsi que des commissions et sections. Le concept est censé être mis en œuvre à partir du 01.05.2016.



### Promotion de la Relève

Les deux nouveaux Sites-Labels «Suisse centrale» et «Nord-ouest de la Suisse» ont commencé leurs activités au 1<sup>er</sup> avril 2015 avec chacun 10 talents. La mise en place de nouveaux niveaux de promotion locaux est également réjouissante. En outre, l'ensemble des tireuses et tireurs se sont entraînés avec une Talentcard nationale à partir de la nouvelle année de Cadre (1<sup>er</sup> octobre) sur les Sites-Labels. Par ces mesures, le concept de promotion de la Relève a été mis en œuvre dans une étape supplémentaire de manière encore plus planifiée.

### Concours

Pour la première fois, des Juniors masculins et féminins des niveaux de promotion locaux ont pu participer au CIJ Carabine 10/50m à Schwadernau et au CIJ Pistolet 10/25/50m à Lugano. De nombreuses personnes ont profité de cette opportunité, même si toutes les places de départs n'ont pu toutefois être occupées. C'est ainsi que des jeunes talents locaux ont pu acquérir une précieuse expérience à des concours internationaux dans leur propre pays.

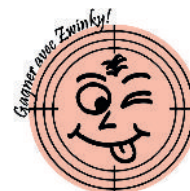
### Projet en sciences du sport

Grâce au généreux soutien de l'OFSP,

l'installation de tir de Bienne a pu être transformée en un site de diagnostic pour le nouveau centre national de performance (CNP). Des fûts de canon développés avec des capteurs de pression y sont utilisés. En outre, des systèmes de caméra livrant jusqu'à 200 images par seconde peuvent également être utilisés pour le diagnostic dans les disciplines au pistolet.

### Projet «Zwinky»

Un projet a été développé avec comme objectif de stopper la baisse du nombre de membres et d'offrir plus de publicité positive aux sociétés de tir. La prise de contact, l'acheminement et la fidélisation de nouveaux tireurs dans les sociétés de tir de la FST sont au cœur du projet «Zwinky» et ce, indépendamment de leur âge, sexe, discipline de tir ou distances de tir. Le projet «Zwinky» propose des idées, instruments et possibilités créatifs aux sociétés de tir et aux associations pour une prise de contact avec et une acquisition facilitée des membres, ainsi que des éléments de départ pour l'amélioration de la fidélisation des propres membres.



RUTH SIEGENTHALER

CHEFFE CC FORMATION/

PROMOTION DE LA RELÈVE/JUGES ISSF



## Des performances exceptionnelles aux European Games d'Azerbaïdjan, à la Coupe du Monde des Juniors en Allemagne et aux CISM Military Worldgames en Corée



**Cheffe du CC Sport d'élite: Ines Michel**

Est-il utile de réfléchir au loup que l'on veut nourrir?

Nos juniors nous montrent tout ce qu'ils ont appris au cours de l'année qui s'est écoulée: avec 5 médailles d'or, 3 d'argent et 2 de bronze, ils remportent la seconde place à la Coupe du Monde des Juniors à Suhl derrière la Russie au classement des nations – et ce, sans starter dans la discipline Fusil de chasse.

Les adultes ont offert le doublé. Surtout Heidi Diethelm Gerber, qui s'est qualifiée au pistolet de sport parmi les huit meil-

leurs pour la finale des quatre Coupes du Monde. Même Simon Beyeler et Jasmin Mischler ont pu se faire une place en finale. En tant que débutante dans le milieu professionnel, Jasmin a remporté une place de quota pour les tireurs suisses. Aux European Games de Baku, nous avons annoncé la couleur: de l'or pour Heidi Diethelm Gerber et de l'argent pour la junior Sarah Hornung – les deux performances sont en outre récompensées avec une place de quota pour Rio 2016. Petra Lustenberger et Jan Lochbihler ont également réussi le saut en finale. Après ces temps forts, le CE de Maribor a ramené les athlètes à la réalité. La célèbre médaille de cuir sera remportée huit fois en tout. Annik Marguet et Simon Beyeler se classent à une place des places de quota – cela fait aussi partie du sport.

Dans le domaine non-olympique, les performances aux Coupes d'Europe (12 médailles d'or, 11 d'argent et 14 de bronze) montrent que les modifications structurelles dans le Sport d'élite agissent positivement. Au tournoi régional CISM de Thoun, il n'y a aucune autre nation qui remporte plus de médailles

que la Suisse. Aux CISM MWG de Corée, nos athlètes remportent même deux médailles – un grand succès pour la délégation suisse et les athlètes suisses. Mais l'année 2015 a également été passionnante en dehors de ces événements. Quatre athlètes effectuent actuellement l'école de recrue pour sportifs d'élite, nous serons au départ du semi-marathon de Lucerne et de la course des 5 miles avec une grande équipe, et nos athlètes du Cadre sont également bien représentés au Rütli, à Morgarten et à la FFT 2015.

Les bases de 2016 sont posées. L'avenir s'annonce certainement passionnant.

*INES MICHEL  
CHEFFE DU CC SPORT D'ÉLITE*

Un soir, autour d'un feu de camp, un vieil indien Cherokee parla à son petit-fils d'un combat qui se déchainait en chaque être humain. Il dit: «Mon fils, deux loups, qui habitent en chacun de nous, se livrent bataille dans ce combat.»

L'un est méchant.

Il est la colère, l'envie, la jalousie, les soucis, la douleur, l'avidité, l'arrogance, l'apitoiement sur soi-même, la culpabilité, les préjugés, les complexes d'infériorité, les mensonges, la fierté mal placée et l'égo.

L'autre est bon.

Il est la joie, la paix, l'amour, l'espérance, la gaieté, l'humilité, la bonté, la bienveillance, la sympathie, la générosité, la sincérité, la compassion et la foi.

Le petit-fils réfléchit quelques temps aux mots de son grand-père, puis demanda: «Quel est le loup qui gagne?» Le vieux Cherokee répondit: «Celui que tu nourris.»

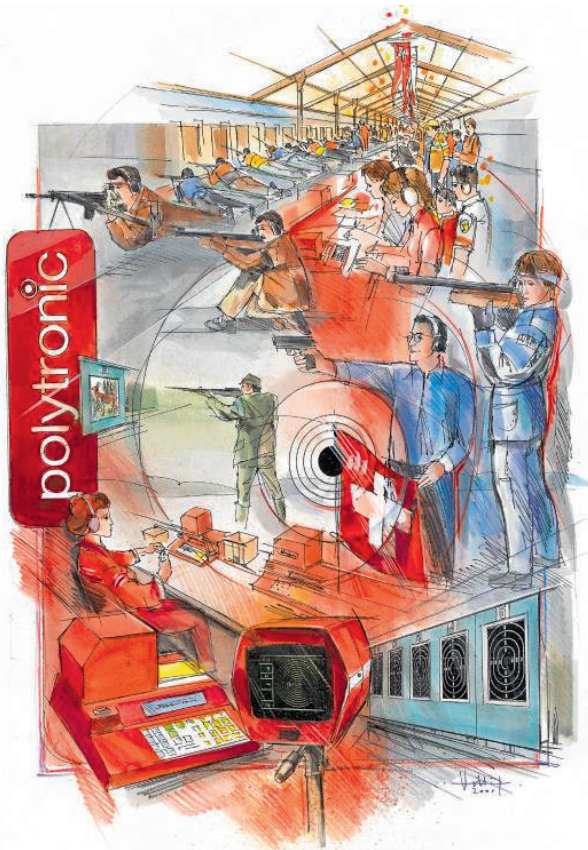




# Impressions







## POLYTRONIC INTERNATIONAL SA

Pilatusstr. 12  
5630 Muri

Tel.: 056 / 675 99 11  
Fax: 056 / 675 99 12  
[www.polytronic.ch](http://www.polytronic.ch)

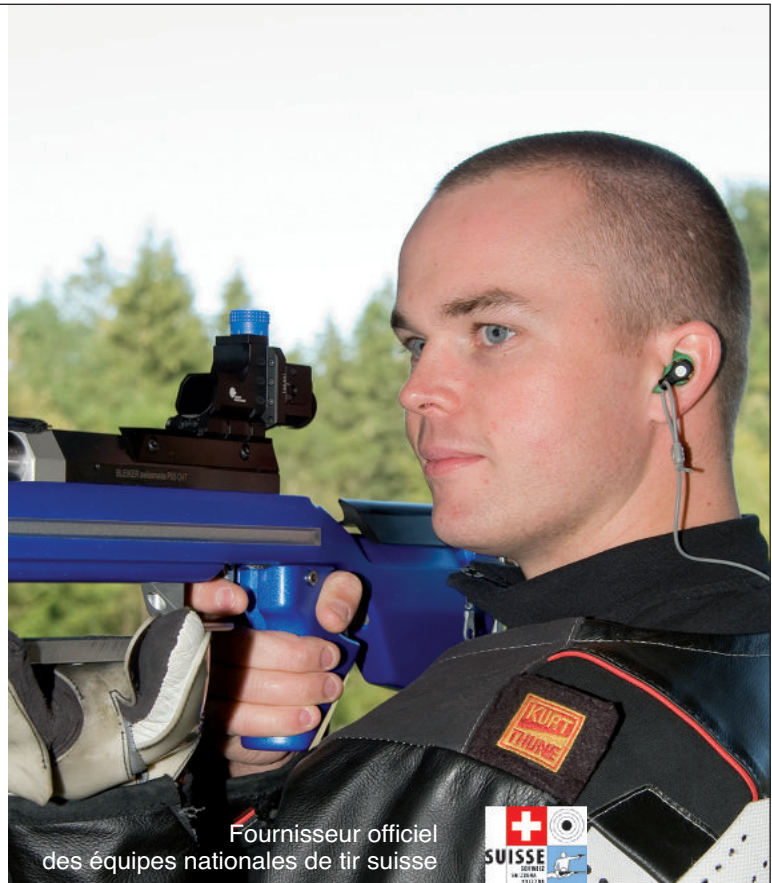
50 ans au service des tireurs



conseil en matière  
de protection auditive

écoute – conseille – protège

Annemarie Mangold-Plattner  
Scheidweg 59  
CH-1792 Cordast  
+41 (0)79 258 66 10  
[mangold@hoerschutzberatung.ch](mailto:mangold@hoerschutzberatung.ch)  
[www.hoerschutzberatung.ch](http://www.hoerschutzberatung.ch)



Fournisseur officiel  
des équipes nationales de tir suisse





## Etre le porte-parole des tireurs



**Chef communication et marketing:**  
Patrick Suvada

En tant que nouveau Chef de la communication, j'ai rencontré de bonnes conditions de démarrage à la FST. L'équipe de communication a fait preuve d'activités dynamiques tout au long de l'année. Les tireuses et tireurs ont été tenu informés par un compte rendu régulier des différents sujets et événements sous forme papier et électronique. Plus de 550 messages sur le site Internet et les médias sociaux, près de 50 communiqués aux médias d'envoyés, d'innombrables bulletins d'informations et quatre éditions produites de notre magazine de la fédération s'affichent au compteur. Pour cela, un grand merci et tout mon respect vont à l'équipe et en particulier à mon prédécesseur, Max Flückiger.

Parallèlement aux nombreuses autres manifestations, il convient de citer les moments forts suivants pour 2015 que sont la Coupe du Monde à Munich, la Fête fédérale de tir en Valais, les European Games de Baku et le CE de Maribor. Divers médias ont parlé de ces manifestations et des vainqueurs de médailles. Cela signifie pour nous, tireuses et tireurs que si nous voulons avoir une couverture éminente à la radio, à la télé et dans les journaux, nous devons soit défiler par milliers comme lors de la Fête fédérale de tir, soit décro-

cher le plus de médailles d'or possible! Les changements de direction constituent toujours le moment de remettre en question la situation actuelle et de se poser des questions de fonds. Quelle peut être notre contribution pour délivrer une communication encore meilleure à la famille du tir à l'avenir? Et que pouvons-nous faire pour également nous ouvrir à de nouveaux groupes cibles qui n'ont encore aucun contact avec le Sport de tir? Ma réponse est déjà toute prête: de l'information et de l'émotion. Nous devons offrir une valeur ajoutée intrinsèque à nos lecteurs. Et les enthousiasmer avec ce que nous faisons et pour ce que nous faisons. L'enthousiasme se communique par la qualité de l'information, mais avant tout également par la manière dont celle-ci est représentée. Et à ce niveau, nous allons effectuer un saut conséquent vers l'avenir en 2016. Le magazine de notre Fédération paraîtra dans son édition de mars avec un tout nouveau design et constituera encore plus un porte-voix pour les avis et les positions des tireuses et tireurs que jusqu'ici grâce à sa vaste information. Les rassemblements de masse et les métaux précieux étincelants ont toujours constitué un garant des attentions. Si nous recevons à présent également des moyens de communication modernisés entre les mains, alors je peux vous promettre que nous, les tireuses et tireurs, nous nous ferons également entendre comme il faut au cours de la nouvelle année!

*PATRICK SUVADA*  
*CHEF CC COMMUNICATION +*  
*MARKETING*

# LE NOUVEAU FORESTER 4x4. VOTRE COMPAGNON. DÈS FR. 28'900.-.

- À la fois voiture de sport, tout-terrain, monospace et berline.
- Moteur 2,0 litres de 150 ch ou 2,0 litres turbo de 240 ch.
- Egalement avec moteur SUBARU BOXER DIESEL 2,0 litres de 147 ch.
- Egalement avec boîte automatique Lineartronic (avec mode manuel 6, 7 ou 8 vitesses et palettes au volant).
- Egalement avec mode X et Hill Descent Control.
- Egalement avec SI-Drive (3 modes de conduite: Intelligent, Sport, Sport Sharp ou 2 modes de conduite: Intelligent, Sport).



Comme toujours sur les Subaru 4x4:  
traction intégrale gratuite!

## LA MARQUE 4x4 DES SUISSES

Modèle présenté: Forester 2.0XT AWD Luxury, Lineartronic, 5 portes, 240 ch, catégorie de rendement énergétique G, CO<sub>2</sub> 197 g/km, consommation mixte 8,5 l/100 km, Fr. 49'350.- (peinture métallisée comprise). Forester 2.0i AWD Advantage, man., 5 portes, 150 ch, catégorie de rendement énergétique F, CO<sub>2</sub> 160 g/km, consommation mixte 6,9 l/100 km, Fr. 28'900.- (en couleur Venetian Red Pearl). Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO<sub>2</sub> 139 g/km.

[www.subaru.ch](http://www.subaru.ch) SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200. [www.multilease.ch](http://www.multilease.ch)  
Prix nets conseillés sans engagement, TVA de 8% comprise. Les prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment.

 **SUBARU**  
*Confidence in Motion*



## L'année du changement

L'année 2015 a été caractérisée par des changements ainsi que des événements et activités de toutes sortes.

C'est avec une grande joie que nous avons pris connaissance en avril de la décision des Délégués de la Fédération sportive suisse de tir (FST), qui ont adopté les nouveaux accords de prestations entre la FST et le Musée suisse du tir de Berne, et qui constituent une base pour notre musée pour les années 2017 à 2026. Le Conseil de fondation évalue cet accord de prestations, qui s'inscrit dans la continuité, comme un signal positif et conduit au fait que les concepts en vigueur jusqu'ici peuvent être révisés et que leur développement puisse se poursuivre.

Le Conseil de fondation a procédé à une réunion constitutive le 2 juin 2015. Andreas von Känel a été élu comme nouveau Président du Conseil de fondation. En outre, Messieurs Paul Röthlisberger (Vice-Président) et Ruedi Meier siègeront également comme représentants de la FST au Conseil de fondation. Les

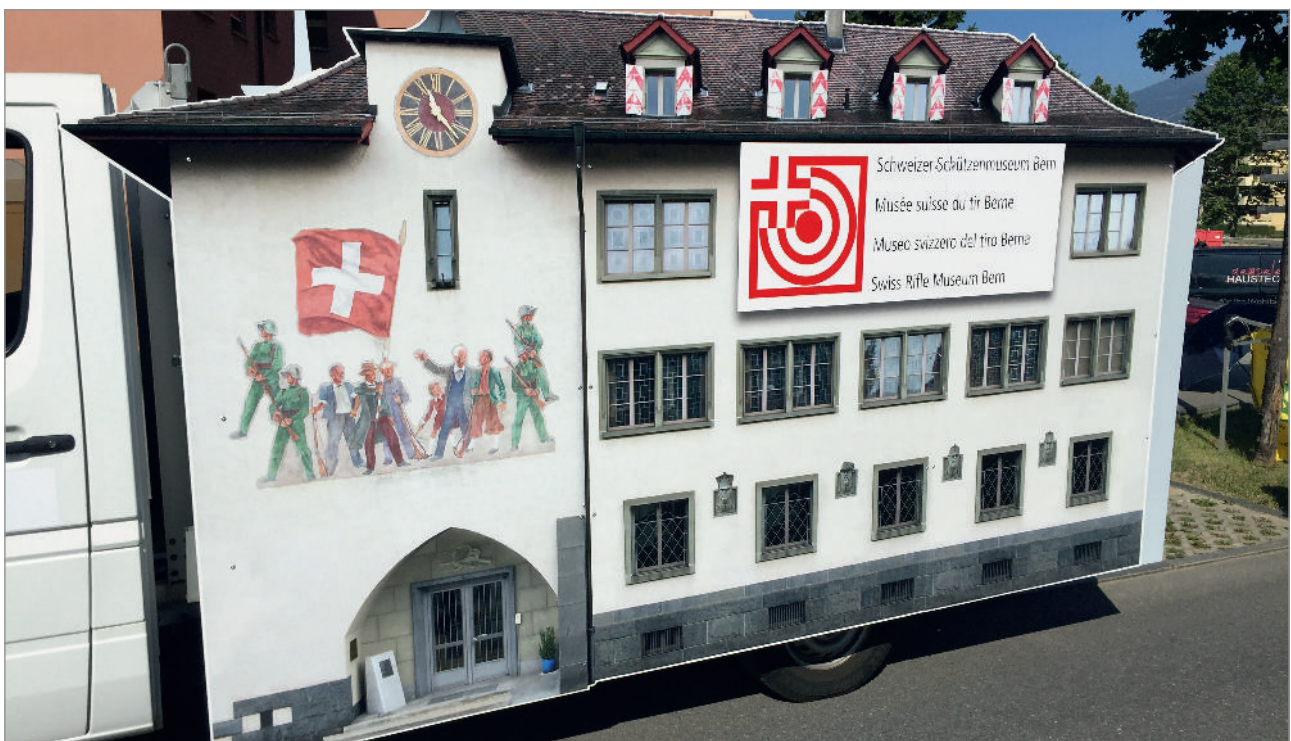
autres membres sont Messieurs Hans-Rudolf Alder (représentant ZHSV), Hans Georg Brunner, Peter Rolf Hubacher, Martin Hug (Chef finances et représentant BSSV), Fritz Reinmann (Secrétaire) et Rudolf Vonlanthen (représentant USS). Dans le cadre de l'exposition «Fête fédérale de tir Valais 2015, De tout cœur!», le Président de longue date du Conseil de fondation et de la précédente Commission du musée, Ruedi Meyer, ainsi que le représentant des Zürcher Schützen (tireurs zurichois), Urs Stähli, ont pris congé. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur travail de longue date en faveur du Musée du tir et pour la préservation de cet élément du patrimoine qu'est le tir.

Le 28 juin 2015, Journée officielle de la Fête fédérale du tir en Valais, le Musée du tir a participé au grand cortège dans une formation, qui a été retransmis en direct par la télévision suisse. Ces activités ont pu être organisées grâce au soutien financier de l'Association de soutien. Pour des raisons administratives,

l'Association de soutien a été liquidée le 19 août 2015 au bénéfice des Amis du Musée du tir. Cet objectif principal continue toutefois de correspondre à la conception directrice de l'ancienne Association de soutien (cf. [www.schuetzenmuseum.ch](http://www.schuetzenmuseum.ch) sous Amis du Musée → Directives → Archives). Que l'ancienne Association ainsi que son Président, le Dr. Andreas Burckhardt, soient chaleureusement remerciés pour l'important travail effectué en faveur du musée.

Le projet d'archivage est en bonne voie et sera mis en œuvre en collaboration avec le Musée du sport de Bâle dès que le financement sera bouclé. Le Conseil de fondation s'occupe en outre de la mise en œuvre du concept du musée; il s'agit entre autres de l'utilisation optimale des espaces du bâtiment pour le musée lui-même et éventuellement pour une utilisation par un tiers.

ANDREAS VON KÄNEL  
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION



## Les renseignements juridiques se situaient au premier plan

Contrairement à l'année précédente, il y a eu peu de travail: d'un côté des opinions ont été émises concernant la situation à présent réglée avec le renoncement aux licences pour les tirs historiques, de l'autre côté, un jugement complexe concernant le comportement non sportif dans le sport pour les personnes handicapés. Il a été mis plusieurs fois en évidence qu'il est extrêmement difficile de juger un «comportement non sportif» en tant que comportement humain. La partie plaignante a vu de manière insatisfaite la suspension de la procédure par manque de preuves, respectivement en raison de leur insuffisance, du complexe comportement humain. De manière évidente, seul un comportement répréhensible doit être punissable. Une commission disciplinaire ne peut examiner

ni juger toutes les attitudes humaines jusque dans les détails.

Parallèlement à cela, divers renseignements juridiques ont été donnés à des tireurs individuels, des fonctionnaires, des sociétés de tir mais aussi à des tiers. En raison du nouveau règlement disciplinaire, les jugements ont été différenciés. La procédure a certes été repensée, mais la requête relative à des délais de procédure plus courts n'est que difficilement applicable, étant donné que la voie juridique correcte doit satisfaire à la Constitution fédérale (!). Le délai minimum d'un jugement depuis sa notification jusqu'à sa décision exécutoire est de 76 jours. Etant donné que ni le Président, ni les membres, ne sont quotidiennement disponibles, ce délai est de trois mois d'un point de vue réaliste.

### Perspectives

Nous avons des rapports simples et coopératifs avec la Direction à Lucerne, de sorte que nous pouvons effectuer avec soins les tâches qui nous sont confiées et les traiter comme service indépendant de la Fédération pour un sport équitable.

MARKUS RICKLI-LEHMANN  
PRÉSIDENT DE LA CDR

# SIUS

La nouvelle génération de  
détection électronique des impacts



Exclusive ISSF Results Provider

Mondialement le seul système  
approuvé ISSF pour toutes  
les disciplines



## SA951

Certifié par ISSF  
phase 1, 2 et 3

**NOUVEAU**  
Maintenant en  
couleur avec  
utilisation  
simple sur  
l'écran tactile

L'écran couleur de 10.5 pouces, d'une netteté incomparable combiné à une utilisation simple et étendue font l'intérêt exceptionnel de notre nouveau système.

Toutes les disciplines ISSF connues, de 10 mètres pour armes à air comprimés jusqu'à 50 mètres pour armes de petit calibre, sont préprogrammées. Seule la cible doit être remplacée entre les différentes distances.

- Opération simple par l'écran tactile, télécommande ou lecteur de codes barres optionnel
- Tous les programmes ISSF 10 mètres, 25 mètres, 50 mètres et beaucoup plus d'autres
- Pour toutes les armes à air comprimés ainsi que les carabines et pistolets de petits calibres
- Idéal pour les compétitions, les tournois de clubs et les entraînements
- De l'installation individuelle à une installation étendue pour les Coupes du Monde ou les Jeux Olympiques

SIUS AG, Im Langhag 1, 8307 Effretikon  
Tél. 052 354 60 60, Fax 052 354 60 66  
www.sius.com, info@sius.com







# swissshooting.ch

SSV-Partenaires :

# Helsana



polytronic

# SIUS

La FST remercie les sociétés et institutions suivantes pour leur soutien:

ALLTEX Fashion AG

Blum Waffen

Champion – Brillen AG

Gerwer Schiessbrillen

Gönnervereinigung  
der Schützen-National-  
mannschaften

100er-Club

Freesport  
Pierre-Alain Dufaux S.A.

Grünig + Elmiger AG

H. Bleiker Sportwaffen

Kromer Print AG

Mangold-Plattner  
Hörschutzberatung

Morini Competition Arm S.A.

Nationale Suisse

Rieder & Lenz AG

Ruag/RWS

Stockhornbahn AG

Truttmann Schiessbekleidung

Tanner Sportwaffen AG

## La CG – avenir ou passé?

La Commission de gestion (CG) a pu traiter ses affaires pendant quatre jours. Les constatations effectuées ont été discutées avec les services compétents et consignées dans un procès-verbal. La collaboration avec les collaborateurs au niveau du Secrétariat général a de nouveau été des meilleures. Un grand merci pour l'hospitalité, le soutien et la compréhension nécessaire ici et là. Je voudrais également remercier ici le Membre sortant, André Cattin, Réviseur en chef, pour son engagement au cours de toutes ces années.

Le titre de cet article peut provoquer mais également donner à réfléchir. Une révision supplémentaire des statuts est prévue et la CG revient à nouveau sur la table. Le transfert des tâches et le profil requis des membres donnent toujours lieu à des discussions.

La CG est chargée de deux tâches principales:

- l'audit des comptes annuels et de la comptabilité selon Swiss Sport GAAP
- l'audit des affaires du Comité, de la Direction et des CC

Ce sont des tâches comprenant différentes exigences pour chaque membre. Alors qu'une formation de fiduciaire ou le diplôme d'auditeur sont nécessaires pour l'audit des comptes annuels, l'audit des affaires nécessite bien plus des connaissances en gestion de projet, dans le système interne de contrôle, en expérience dans l'évaluation des risques stratégiques et opérationnels, et de bonnes connaissances en comptabilité ainsi que des connaissances approfondies du tir. Jusqu'ici, des mandataires ont presque toujours été trouvés, parfois au prix d'un temps nécessaire considérable.

En raison du profil requis, des ressources privées au niveau du temps, des directives plus exigeantes de la comptabilité et de la grande responsabilité, il devient de plus en plus difficile de trouver des membres qui conviennent et qui sont volontaires. Ceci concerne en particulier l'élection avec renouvellement intégral de 2017.

De mon point de vue, le moment est arrivé de prendre une décision orientée vers l'avenir. Il faut pondérer les différents scénarios:

- maintien de la CG selon les statuts IST
- externalisation de la comptabilité à une société de révision externe
- décision à propos du maintien de la CG avec des attributions adaptées
- suppression de la CG et ainsi des contrôles internes indépendants souhaités

Une fois cette décision effective, les profils requis et le nombre de membres nécessaires peuvent être déterminés de manière ciblée.

En introduction, j'ai déjà évoqué certains points de jugement critiques. Il convient également de fixer la question des coûts, le rôle de lien de la CG vis-à-vis de la Conférence des Présidents, le nombre de contrôles nécessaires des affaires/projets en cours, etc.

Au nom de la CG, je remercie tout le monde pour la confiance accordée.

*PETER WASER  
PRÉSIDENT DE LA CG*



## Comptes annuels Fédération sportive suisse de tir

## Bilan au 31 décembre 2015

<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs circulants</b>	31.12.2015 (CHF)	31.12.2014 (CHF)
Liquidités	2'538'235.11	2'678'423.18
Créances	491'487.05	389'818.74
Stocks	62'826.00	80'280.00
Comptes de régularisation des actifs	322'101.65	231'604.73
<b>Total Actifs circulants</b>	<b>3'414'649.81</b>	<b>3'380'126.65</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations corporelles	362'215.70	194'440.00
Immobilisations financières	411'311.46	610'338.30
<b>Total Actifs immobilisés</b>	<b>773'527.16</b>	<b>804'778.30</b>
<b>Capital affecté</b>	<b>1'117'500.00</b>	<b>1'217'500.00</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>5'305'676.97</b>	<b>5'402'404.95</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Capital étranger</b>	31.12.2015 (CHF)	31.12.2014 (CHF)
<b>Capital étranger à court terme</b>		
Autres engagements	633'554.71	351'165.70
Comptes de régularisation des passifs	255'821.40	356'338.50
<b>Total Capital étranger à court terme</b>	<b>889'376.11</b>	<b>707'504.20</b>
<b>Capital étranger à long terme</b>		
Provisions	190'662.80	163'762.80
<b>Total Capital étranger à long terme</b>	<b>190'662.80</b>	<b>163'762.80</b>
<b>Total Capital étranger</b>	<b>1'080'038.91</b>	<b>871'267.00</b>
<b>Fortune de Fonds</b>		
Fonds, créés par la Fédération	1'117'500.00	1'217'500.00
<b>Total Fortune de Fonds</b>	<b>1'117'500.00</b>	<b>1'217'500.00</b>
<b>Capital propre</b>		
Fortune de la Fédération	3'313'637.95	3'303'475.91
Produit annuel FST	-205'499.89	10'162.04
<b>Total Capital propre</b>	<b>3'108'138.06</b>	<b>3'313'637.95</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>5'305'676.97</b>	<b>5'402'404.95</b>

## Compte de résultat 2015 et Budget 2016

	01.01.–31.12.2015 (CHF)	01.01.–31.12.2014 (CHF)	Budget 2016
<b>Résultat d'exploitation</b>	8'256'423.40	8'232'788.64	7'691'304.00
Charges sectorielles Sport d'élite	–1'039'095.65	–1'752'093.60	–1'175'766.00
Charges sectorielles Sport d'élite Relève	–1'451'730.10	–1'232'623.67	–1'316'700.00
Charges sectorielles Sport populaire	–2'350'377.30	–2'176'610.75	–2'313'810.00
<b>RÉSULTAT INTERMÉDIAIRE</b>	<b>3'415'220.35</b>	<b>3'071'460.62</b>	<b>2'885'028.00</b>
Charges du personnel	–793'447.45	–522'557.38	–706'585.00
Frais de voyage, de représentation et de publicité	–1'840'620.27	–1'658'611.12	–1'516'930.00
Charges de matériel			
Charges immobilières et locatives	–142'057.20	–137'122.45	–139'200.00
Charges administratives	–145'810.15	–169'624.80	–139'500.00
Assurances, taxes et contributions	–16'729.50	–12'268.45	–17'600.00
Frais juridiques et de conseils	–1'400.00	–7'500.00	–2'000.00
Coûts d'entretien	–239'206.75	–112'584.00	–88'724.00
Autres charges de matériel	–134'763.11	–132'519.84	–135'000.00
Leasing	–3'400.80	–4'412.20	–3'200.00
Amortissements	–130'171.40	–170'143.45	–116'200.00
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>–32'386.28</b>	<b>144'116.93</b>	<b>20'089.00</b>
Résultats financiers	53'664.45	67'058.11	32'000.00
Charges financières	–47'683.71	–121'762.25	–3'650.00
Amortissement exceptionnel de la participation à Brüning Indoor	–200'000.00	–100'000.00	–50'000.00
Liquidation du Fonds de l'Organe de publication officiel	–80'000.00		–
Charges et produits hors exploitation			
Autres produits hors exploitation	19'302.35	37'325.21	–
Autres charges hors exploitation	–10'388.25	–8'878.61	–4'500.00
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>	<b>–297'491.44</b>	<b>17'859.39</b>	<b>–6'061.00</b>
Impôts	–8'008.45	–7'697.35	–6'500.00
<b>RÉSULTAT AVANT RÉSULTAT DE FONDS</b>	<b>–305'499.89</b>	<b>10'162.04</b>	<b>–12'561.00</b>
Résultat de Fonds	100'000.00	–	38'600.00
<b>RÉSULTAT ANNUEL</b>	<b>–205'499.89</b>	<b>10'162.04</b>	<b>26'039.00</b>



## JUSTIFICATION DU CAPITAL DES FONDS ET DE LA FÉDÉRATION

### 1.1 CAPITAL DES FONDS

FONDS CONSTITUÉS PAR LA FÉDÉRATION					
	Fonds de soutien (CHF)	Fonds de la Relève (CHF)	Fonds de réserve Organe de publication (CHF)	Fonds général de projets (CHF)	Total (CHF)
<b>Etat au 1<sup>er</sup> janvier 2014</b>	<b>347'500.00</b>	<b>490'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	–	<b>917'500.00</b>
+ Affectation	–	–	–	300'000.00	300'000.00
– Utilisation	–	–	–	–	–
– Dissolution	–	–	–	–	–
<b>Etat au 31 décembre 2014</b>	<b>347'500.00</b>	<b>490'000.00</b>	<b>80'000.00</b>	<b>300'000.00</b>	<b>1'217'500.00</b>
+ Affectation	–	–	–	–	–
– Utilisation	–	–20'000.00	–	–	–20'000.00
– Dissolution	–	–	–80'000.00	–	–80'000.00
<b>Etat au 31 décembre 2015</b>	<b>347'500.00</b>	<b>470'000.00</b>	–	<b>300'000.00</b>	<b>1'117'500.00</b>

### Description des différents fonds

#### Fonds de soutien

Fonds servant à financer d'éventuelles contributions de soutien imprévues et non prévues au budget versées aux sociétés et organisations. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants versés de produits provenant des comptes de la Fédération ou de contributions particulières.

#### Fonds de la Relève

Fonds destiné à financer les futurs projets de la Relève. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation du capital est effectuée par d'éventuels excédants de produits provenant des comptes de la Fédération ou par des contributions particulières.

#### Fonds de réserve du Centre de compétences Organe de publication officiel

Fonds servant à harmoniser les comptes particuliers de l'Organe de publication officiel. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation est effectuée par des contributions affectées, des actions particulières ou sur décision du Comité dans le cadre de ses compétences financières. Fonds liquidé au cours de l'exercice 2015 conformément à la décision de l'Assemblée des Délégués 2015.

#### Fonds général de projets

Fonds servant à financer les projets généraux de la FST. Le solde au 31.12. constitue le capital du fonds. L'accumulation est effectuée par une participation aux gains provenant des fonds de la FST, de produits des cartes-couronne, de montants non affectés provenant de décisions des organes de la FST, d'un cofinancement par les membres de Sociétés ou d'autres produits de la FST. Pour les prélèvements de fonds, les compétences des organes sont réglées comme suit: pour les prélèvements de fonds jusqu'à CHF 100'000.–, la Conférence des présidents SCT/SF; pour les prélèvements de fonds dépassant les CHF 100'000.–, l'Assemblée des délégués de la FST.

**Affectation et prélèvement de fonds au cours de l'année de référence**

2015 (CHF)

Fonds de soutien: Aucun prélèvement/ni affectation au fonds	–
Fonds de la Relève	20'000.00
Fonds de réserve Centre de compétences Organe de publication officiel	80'000.00
Fonds général de projets: Aucun prélèvement/ni affectation au fonds	–

**1.2 CAPITAL DE LA FÉDÉRATION**

2015 (CHF)

Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	3'303'475.91
+ Résultats annuels 2014	10'162.04
Etat au 31 décembre 2014	3'313'637.95
+ Résultats annuels 2015	–205'499.89
Etat au 31 décembre 2015	3'108'138.06

## Depuis 1966 à la pointe de la technique système idéal, performant et fiable

- Travaux de réparation et d'entretien ainsi que service de pièce de rechange pour tous rameneurs manufacturés
- Travaux de réparation et d'entretien des pièges à balles de marque RUAG, INAUEN et ACO
- Remise en état, réparations des pièges à balles du système INAUEN

## Pièges à balles 300m sans remplissage de granulé de caoutchouc

**Pièges à balles**  
tous calibres  
toutes distances

**Installations de ciberries**  
et rameneurs pour toutes  
disciplines et toutes distances

**Pare-balles de sécurité**



[info@leu-helfenstein.ch](mailto:info@leu-helfenstein.ch)

[www.leu-helfenstein.ch](http://www.leu-helfenstein.ch)



## Rapport de contrôle restreint de la Commission de gestion à l'assemblée générale des Délégués de la Fédération sportive suisse de tir, Lucerne

En notre qualité de Commission de contrôle de gestion, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes (bilan, compte de profits et pertes, flux monétaire, pièces justificatives du capital des fonds et du capital de l'association et de l'annexe) de la Fédération sportive suisse de tir pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. En conformité avec les directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association, les indications du rapport de performance ne sont

pas soumises à un audit ordinaire de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de direction alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle re-

streint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux directives pour l'établissement des comptes de Swiss Sport GAAP de la Swiss Olympic Association.

### Rapport en raison de dispositions statutaires supplémentaires

Nous avons examiné la Direction de la FST et ses organes et processus sur son exactitude formelle et matérielle. Selon notre évaluation, la Direction respecte la législation suisse et les statuts.

La Commission de contrôle de gestion de la Fédération sportive suisse de tir

Peter Waser  
Le Président

André-Francis Cattin  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Lucerne, le 12 février 2016



## Bilan global fondation «Foyer des tireurs» et Cofondation «Sport de tir»

### 1. Bilan global

ACTIFS			
Fonds de roulement	Données complém.	31.12.2015 (CHF)	31.12.2014 (CHF)
Avoir en banque		1'042'795.63	777'294.65
Avoir impôts anticipés		14'082.31	16'412.55
Compte en liaison avec la Cofondation		2'666.64	13'738.55
Actifs transitoires		10'921.32	9'271.00
<b>Total Actifs circulants</b>		<b>1'070'465.90</b>	<b>816'716.75</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>			
Titres	2.2	1'988'653.20	1'980'902.85
Immeuble Lidostrasse 6, Lucerne		5'861'895.05	5'861'895.05
Réévaluation immeuble		-2'726'000.00	-2'586'000.00
Mobilier		24'781.20	28'361.20
<b>Total Actifs immobilisés</b>		<b>5'149'329.45</b>	<b>5'285'159.10</b>
<b>Fortune particulière du Fonds et de la Cofondation</b>			
Investissements financiers et avoir	2.2/3.1	6'960'617.93	7'096'317.91
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>13'180'413.28</b>	<b>13'198'193.76</b>

PASSIFS			
Capitaux étrangers	Données complém.	31.12.2015 (CHF)	31.12.2014 (CHF)
Décompte T.V.A. / Taxe T.V.A. sur chiffre d'affaires		4'744.55	6'170.57
Fonds de renouvellement et de remplacement		668'253.50	628'186.00
Passifs transitoires Fondation		57'613.40	63'043.90
Passifs transitoires Cofondation	3.2	9'500.00	11'866.65
<b>Total Capitaux étrangers</b>		<b>740'111.45</b>	<b>709'267.12</b>
<b>Capitaux de fonds</b>			
Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)	3.3	347'500.00	347'500.00
Prêt de fonds FST (Fonds de la relève)	3.3	470'000.00	490'000.00
Prêt de fonds FST (Fonds général de projets)	3.3	300'000.00	300'000.00
<b>Total Capitaux de fonds</b>	3.2	<b>1'117'500.00</b>	<b>1'137'500.00</b>
<b>Capital affecté Cofondation «Sport de tir»</b>			
Capital affecté au 01.01.		5'946'951.26	5'542'125.44
Pertes/Bénéfices annuels		-113'333.33	404'825.82
<b>Total capital affecté au 31.12.</b>	3.2	<b>5'833'617.93</b>	<b>5'946'951.26</b>



## 1. 1. Bilan global (suite)

<b>Capital propre</b>		
<b>Capital libre de la Fondation «Foyer des tireurs»</b>		
Capital libre de la Fondation au 01.01.	5'404'475.38	5'260'771.22
Bénéfice annuel	84'708.52	143'704.16
<b>Capital libre au 31.12.</b>	<b>5'489'183.90</b>	<b>5'404'475.38</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>13'180'413.28</b>	<b>13'198'193.76</b>

## 2. Total du compte d'exploitation Fondation

	01.01.–31.12.2015 (CHF)	01.01.–31.12.2014 (CHF)
Produits location	320'670.00	320'640.32
Produits frais accessoires	41'690.24	38'522.92
Autres produits	847.34	6.15
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>363'207.58</b>	<b>359'169.39</b>
Frais du personnel	–9'928.90	–6'650.30
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	–63'290.20	–69'746.09
Assurances	–5'709.85	–6'620.15
Frais de gestion	–28'619.00	–35'132.47
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	–50'000.00	–50'000.00
Comptabilité, révision, conseils juridiques	–37'562.09	–31'465.26
Contribution archivage Musée du tir	–30'000.00	0.00
Autres charges	–2'607.25	–1'036.66
Amortissement immeuble	–140'000.00	–140'000.00
Amortissement mobilier	–4'453.80	–10'590.00
Produits des titres	180'138.21	186'676.93
Produits intérêts bancaires	650.72	56.89
Plus-values de papiers valeurs réalisées	0.00	444'905.62
<b>Produit financier</b>	<b>180'788.93</b>	<b>631'639.44</b>
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions	–41'539.64	–40'790.32
Charges d'intérêts capitaux de fonds	–10'875.00	–11'375.00
Dépréciations de titres	–129'436.99	0.00
<b>Charge financière</b>	<b>–181'851.63</b>	<b>–52'165.32</b>
Apport capital affecté à la Cofondation «Sport de tir»	113'333.33	–404'825.82
Impôts	–18'598.60	–38'872.60
<b>PRODUIT ANNUEL</b>	<b>84'708.52</b>	<b>143'704.16</b>

### 3. Compte d'exploitation de la Fondation «Foyer des tireurs»

	01.01.–31.12.2015 (CHF)	01.01.–31.12.2014 (CHF)
Produits location	320'670.00	320'640.32
Produits frais accessoires	41'690.24	38'522.92
Autres produits	847.34	6.15
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>363'207.58</b>	<b>359'169.39</b>
Frais du personnel	–9'928.90	–6'650.30
Charges d'entretien et d'exploitation immeuble	–63'290.20	–69'746.09
Assurances	–5'709.85	–6'620.15
Frais de gestion	–16'052.31	–22'565.82
Apport au Fonds de renouvellement et de remplacement	–50'000.00	–50'000.00
Comptabilité, révisions, conseils juridiques	–17'914.44	–15'248.06
Contribution archivage Musée du tir	–30'000.00	0.00
Autres charges	–2'606.25	–1'036.62
Amortissement immeuble	–140'000.00	–140'000.00
Amortissement mobilier	–4'453.80	–10'590.00
Produits des titres	55'647.42	57'923.53
Produits intérêts bancaires	636.38	56.89
Gains de titres	26'110.70	90'335.05
Frais de taxes bancaires, frais des émissions	–2'339.21	–2'451.06
Impôts	–18'598.60	–38'872.60
<b>PRODUIT ANNUEL</b>	<b>84'708.52</b>	<b>143'704.16</b>

#### 4. Compte d'exploitation de la Cofondation «Sport de tir»

	01.01.–31.12.2015 (CHF)	01.01.–31.12.2014 (CHF)
Frais de gestion	-12'566.69	-12'566.65
Comptabilité, révisions, conseils juridiques	-19'647.65	-16'217.20
Autres charges	-1.00	-0.04
Produits des titres et des intérêts	124'505.13	128'753.40
Gains de titres	0.00	354'570.57
Frais et taxes bancaires, taxes des émissions	-39'200.43	-38'339.26
Charges d'intérêts capitaux de fonds	-10'875.00	-11'375.00
Dépréciations de titres	-155'547.69	0.00
<b>PERTES / BÉNÉFICES ANNUELS</b>	<b>-113'333.33</b>	<b>404'825.82</b>

## Swiss Pistol shooting School, Ass.



Profitieren Sie von den Ausbildungskursen des Vereins

**Schweizerische Pistolenschiessschule**

Profitez des cours d'instruction de l'association

**École suisse de tir au pistolet ESTP**

Haltenreben 122, 8408 Winterthur. [www.pistol-school.ch](http://www.pistol-school.ch)

Tel. +41(0)52 2240442 Fax +41(0)52 2240444 [info@pistol-school.ch](mailto:info@pistol-school.ch)



## Annexes

### 1.0 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FONDATION

#### 1.1 But de la Fondation

##### Fondation «Foyer des tireurs»

La Fondation a pour but d'exploiter le bien immobilier sis à la Lidostrasse 6 en tant que Foyer des tireurs et de le maintenir à la Fédération sportive suisse de tir (FST).

##### Cofondation non autonome «Sport de tir»

La Cofondation «Sport de tir» a pour but de soutenir le tir obligatoire et la formation policière par des manifestations, des projets et des concours, de soutenir la formation et le perfectionnement d'experts et des moniteurs de Jeunesse+Sport, de promouvoir le sport de tir en tant que sport populaire et sport d'élite, de soutenir et de mettre en œuvre les projets initiés pour Jeunesse+Sport par l'Office fédéral du sport, ainsi que de soutenir tous les projets en rapport avec le sport de tir.

Pour réaliser ces objectifs, une contribution en forme de dividende est versée à la FST et à ses membres dans le cas où les montants de couverture versés à la FST par la Confédération et les cantons ne suffiraient pas ou ne seraient pas versés du tout pour remplir les tâches qui sont déléguées à la FST et à ses membres selon les dispositions et les conventions du droit fédéral et cantonal.

#### 1.2 Bases légales

##### Fondation «Foyer des tireurs»

Acte de fondation et Règlement d'organisation du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

##### Cofondation non autonome «Sport de tir»

Acte de donation, Statuts, Règlement d'organisation et Règlement du Conseil de fondation du 13.06.2007 approuvés par le Conseil municipal de la Ville de Lucerne (en tant qu'autorité de surveillance) par décision du 13.06.2007.

#### 1.3 Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des tireurs» et de la Cofondation «Sport de tir»

Nom	Fonction	Années en fonction	Droit de signature
Dr. Ulrich Fässler, Luzern	Président	depuis le 28.08.2000	collectif
Clemens Poltera, Rona	Membre	depuis le 31.01.2004	collectif
Alois Zahner, Bettingen	Membre	du 31.07.2007 au 31.12.2015	collectif
Luca Filippini, Savosa	Membre	depuis le 10.03.2011	collectif

#### 1.4 Administrateur

Marcel Benz, Luzern

## Annexes (suite)

### 2.0 INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPES UTILISÉS DANS LES COMPTES ANNUELS

#### 2.1 Principes

Les présents comptes annuels ont été réalisés selon les prescriptions de la loi suisse, en particulier l'article relatif à la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du Code des obligations (Art. 957 à 962). Il a été tenu compte à ce niveau des particularités d'une Fondation au sens de l'art. 958c al. 3 CO. Les données de l'exercice précédent ont été adaptées à la comparaison des exigences du nouveau droit de présentation des comptes. Les comptes annuels 2014 approuvés par le Conseil de fondation sont déterminants juridiquement.

#### 2.2 Titres et placements financiers

Méthodes d'évaluation à la date de clôture du bilan

– Avoirs en banque	à la valeur nominale
– Titres, placements cotés	à la valeur du marché
– Conversion de monnaies étrangères	au cours de la banque

### 3.0 EXPLICATIONS FORTUNE PARTICULIÈRE DU FONDS ET COFONDATION «SPORT DE TIR»

#### 3.1 Composition des Placements financiers et avoirs

	31.12.2015 (CHF)	Vorjahr
LUKB, dépôt de gestion de fortune	3'498'839.69	3'570'443.61
LUKB, dépôt de titres	9'497.63	9'640.61
Cornèr Bank, dépôt de gestion de fortune	3'415'947.52	3'488'433.02
Avoirs impôts anticipés	21'376.86	22'409.85
Intérêts courus	16'566.74	18'215.53
Autres avoirs transitoires	1'056.13	913.84
Compte en liaison avec la Fondation «Foyer des tireurs»	–2'666.64	–13'738.55
<b>Total des Actifs (Placements financiers et avoirs)</b>	<b>6'960'617.93</b>	<b>7'096'317.91</b>

Selon le contrat de donation et les statuts de la Cofondation «Sport de tir», le patrimoine de la Cofondation doit être placé selon les instructions de placement de la LPP. Au 31.12.2015, les instructions de placement selon la LPP resp. l'OPP 2 – sous recours des possibilités d'extension – sont respectées pour les placements patrimoniaux de la Cofondation.

#### 3.2 Composition des Passifs

	31.12.2015 (CHF)	Vorjahr
Compte de régularisation des passifs Cofondation	9'500.00	11'866.65
Capital de fonds (prêt de fonds FST)	1'117'500.00	1'137'500.00
Capital affecté Cofondation «Sport de tir»	5'833'617.93	5'946'951.26
<b>Total des Passifs</b>	<b>6'960'617.93</b>	<b>7'096'317.91</b>

## Annexes (suite)

### 3.3 Variation capital de fonds

	31.12.2015 (CHF)	Vorjahr
<b>Prêt de fonds FST (Fonds de soutien)</b>		
Etat au 01.01.	347'500.00	347'500.00
Affectation/Versements	0.00	0.00
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>347'500.00</b>	<b>347'500.00</b>
<b>Prêt de fonds FST (Fonds de la Relève)</b>		
Etat au 01.01.	490'000.00	490'000.00
Affectations	0.00	0.00
Versement à la Fédération sportive suisse de tir (FST)	-20'000.00	0.00
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>470'000.00</b>	<b>490'000.00</b>
<b>Prêt de fonds FST (Fonds général de projets)</b>		
Etat au 01.01.	300'000.00	300'000.00
Affectations	0.00	0.00
Versements	0.00	0.00
<b>Etat au 31.12.</b>	<b>300'000.00</b>	<b>300'000.00</b>

### 4.0 EVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Il n'existe pas d'événements significatifs postérieurs à la date du bilan, qui ont une influence sur les valeurs comptables des actifs ou des passifs comptabilisés ou qui doivent être publiés à ce niveau.

## Rapport de l'organe de révision relatif au contrôle restreint A l'attention du Conseil de fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», Lucerne

En tant qu'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation «Foyer des tireurs» et de la Cofondation indépendante et intégrée «Sport de tir» pour l'exercice annuel clos au 31 décembre 2015.

Le Conseil de fondation est responsable des comptes annuels, tandis que notre tâche consiste à les contrôler. Nous confirmons remplir les exigences légales en matière d'autorisation et d'indépendance.

Notre contrôle se fait selon la norme suisse du contrôle restreint. Ensuite, ce contrôle est à planifier et à effectuer de

telle sorte que les anomalies significatives soient détectées dans les comptes annuels. Une révision restreinte comprend essentiellement des questionnements et des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications en détail appropriées des documents disponibles lors de l'examen. En revanche, le contrôle des processus opérationnels et du système de contrôle interne ainsi que des questionnements et d'autres opérations de contrôle visant à détecter des actes délictueux ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle. Lors de notre contrôle, nous n'avons constaté aucun état de fait nous faisant

conclure au fait que les comptes annuels ne respecteraient pas la loi, l'acte de fondation de la Fondation «Foyer des tireurs», le contrat de donation et les statuts de la Cofondation «Sport de tir» ainsi que le règlement.

Lucerne, le 3 février 2016  
BDO AG

Marcel Geisser  
*Expert-réviseur agréé*

pp. Roger Mathys  
*Chef réviseur*  
*Expert-réviseur agréé*



## Comptes annuels 2015 de la Fondation «Musée suisse du tir»

Selon l'article 50 des Statuts de la Fédération sportive suisse de tir, les comptes annuels des fondations auxquels la Fédération participe doivent être portés à la connaissance de l'AD avec les comptes ordinaires de la Fédération. Les comptes 2015 de la fondation «Musée suisse du tir» se présentent comme suit:

### 1. Bilan

ACTIFS		
	31.12.2015 (CHF)	31.12.2014 (CHF)
Liquidités	804'679.61	611'809.30
Autre capital en circulant	11'830.01	4'547.75
Valeurs immobilisées	681'341.70	798'485.67
<b>TOTAL ACTIFS</b>	<b>1'497'851.32</b>	<b>1'422'842.72</b>
PASSIFS		
	31.12.2015 (CHF)	31.12.2014 (CHF)
Capital étranger à court terme	278'279.16	207'071.33
Capital propre	1'200'000.00	1'200'000.00
Résultats annuels		
· Bénéfice reporté Fondation + entreprise	15'771.39	6'207.72
· Résultat annuel de l'entreprise	3'800.77	9'563.67
<b>TOTAL PASSIFS</b>	<b>1'497'851.32</b>	<b>1'422'842.72</b>

### 2. Total du Compte de résultats

PRODUITS		
	01.01.–31.12.2015 (CHF)	01.01.–31.12.2014 (CHF)
Contribution d'exploitation FST	250'000.00	250'000.00
Autres produits	24'195.95	27'624.00
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>274'195.95</b>	<b>277'624.00</b>
CHARGES		
	01.01.–31.12.2015 (CHF)	01.01.–31.12.2014 (CHF)
Charge des articles de commerce	465.25	183.00
Charges du personnel	136'027.38	182'182.55
Frais de voyage, de représentation et charges publicitaires	26'151.39	21'772.10
Charges de matériel	28'999.71	29'762.23
Résultat financier	-3'353.23	-70'291.31
Charges immobilières	67'649.10	34'060.70
Provisions	14'455.58	70'391.06
Résultat annuel	3'800.77	9'563.67
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>274'195.95</b>	<b>277'624.00</b>





Le Conseil de fondation de la Fondation «Musée suisse du tir» a décidé de reporter le solde du produit du bilan de CHF 19'572.16 sur les comptes annuels 2016.

## Présidents des Sociétés cantonales de tir, des Associations et des Fédérations et des Sous Fédérations (fin février 2016)

Organisation	Président	Site
 <b>AGSV</b> Aargauer Schiesssportverband	Hüsser Victor	<a href="http://www.agsv.ch">www.agsv.ch</a>
 <b>AIKSV</b> Kantonalschützenverband Appenzell-Innerrhoden	Wetter Franz	<a href="http://www.aiksv.ch">www.aiksv.ch</a>
 <b>KSV AR</b> Kantonalschützenverein Appenzell-Ausserrhoden	Preisig Bruno	<a href="http://www.ksv-ar.ch">www.ksv-ar.ch</a>
 <b>BSSV</b> Berner Schiesssportverband	Salzmann Werner	<a href="http://www.bssvbe.ch">www.bssvbe.ch</a>
 <b>KSG BL</b> Kantonalschützengesellschaft Baselland	Harisberger Walter	<a href="http://www.ksgbl.ch">www.ksgbl.ch</a>
 <b>KSV BS</b> Kantonalschützenverband Basel-Stadt	Haberthür Benjamin	<a href="http://www.ksv-bs.ch">www.ksv-bs.ch</a>
 <b>FKSV</b> Freiburger Kantonalschützenverein	Vonlanthen Rudolf	<a href="http://www.sctf.ch">www.sctf.ch</a>
 <b>ASGT</b> Association sportive genevoise de Tir	Maury André	<a href="http://www.a-s-g-t.ch">www.a-s-g-t.ch</a>
 <b>GL KSV</b> Glarner Kantonalschützenverein	Lienhard Fredy	<a href="http://www.glarner-schuetzen.ch">www.glarner-schuetzen.ch</a>
 <b>BSV</b> Bündner Schiesssportverband	Burkhardt Walter	<a href="http://www.kbsv.ch">www.kbsv.ch</a>
 <b>FJT</b> Fédération Jurassienne de Tir	Vernier Yannick	<a href="http://www.fjt.ch">www.fjt.ch</a>
 <b>LKSV</b> Luzerner Kantonalschützenverein	Zimmermann Christian	<a href="http://www.lksv.ch">www.lksv.ch</a>
 <b>SN</b> La Société Neuchâteloise de Tir	Perrin Yvan	<a href="http://www.sn.org">www.sn.org</a>
 <b>KSG NW</b> Kantonalschützengesellschaft Nidwalden	Ziegler Max	<a href="http://www.nw-ksg.ch">www.nw-ksg.ch</a>

Organisation	Président	Site
 <b>KSG OW</b> Kantonale Schützengesellschaft Obwalden	Neiger Stephan	<a href="http://www.ksgow.ch">www.ksgow.ch</a>
 <b>SG KSV</b> St. Gallischer Kantonschützenverband	Büchler Jakob	<a href="http://www.sgksv.ch">www.sgksv.ch</a>
 <b>SH KSV</b> Schaffhauser Kantonschützenverband	Meier Martin	<a href="http://www.sh-schiessen.ch">www.sh-schiessen.ch</a>
 <b>SOSV</b> Solothurner Schiesssportverband	Hammer Heinz	<a href="http://www.sosv.ch">www.sosv.ch</a>
 <b>SKSG</b> Schwyzer Kantonal-Schützengesellschaft	Weber Markus	<a href="http://www.sksg.ch">www.sksg.ch</a>
 <b>TKSv</b> Thurgauer Kantonschützenverband	Müller Hubert	<a href="http://www.tksv.ch">www.tksv.ch</a>
 <b>FTST</b> Federazione Ticinese delle Società di Tiro	Marzorini Oviedo	<a href="http://www.ftst.ch">www.ftst.ch</a>
 <b>KSV UR</b> Kantonschützenverband Uri	Simmen Christian	<a href="http://www.ksvu.ch">www.ksvu.ch</a>
 <b>SVC</b> Société Vaudoise des Carabiniers	Haas Pierre-André	<a href="http://www.tir-vd.ch">www.tir-vd.ch</a>
 <b>WSSV</b> Walliser Schiesssport Verband	Petrus Hugo	<a href="http://www.wssv.ch">www.wssv.ch</a>
 <b>ZKSV</b> Zuger Kantonschützenverband	Reichenbach Hansruedi	<a href="http://www.zugerksv.ch">www.zugerksv.ch</a>
 <b>ZHSV</b> Zürcher Schiesssportverband	Stähli Urs	<a href="http://www.zhsv.ch">www.zhsv.ch</a>
 <b>SVBB</b> Sportschützenverband beider Basel	Hüppi Beat	<a href="http://www.svbb.ch">www.svbb.ch</a>
 <b>SFTS</b> Société fribourgeoise des tireurs sportifs	Roubaty Daniel	<a href="http://www.sftsfssv.ch">www.sftsfssv.ch</a>



Organisation	Président	Site
 <b>SSVL</b> Sportschützenverband An der Linth	Egli Niklaus	www.ssvl.ch
 <b>OSPSV</b> Ostschweizer Sportschützen-Verband	Schilliger Marcel	www.ospsv.ch
 <b>SVTS</b> Société vaudoise des tireurs sportifs	Decrausaz Gilbert	www.tir-vd.ch/svts/index.html
 <b>ZSV</b> Zentralschweizerischer Sportschützen-Verband	Achermann Walter	www.schiessen-zsv.ch

## DIE Schweizer Waffenpflege

Im Einsatz für: Sport-, Jagd-, Militär-, Polizei-, Sammler-Waffen



- **Löst** – Pulver-, – Schwarzpulver-,  
– Tombak-, – Kupfer-, – Blei-,  
– Nickel-Rückstände
- **Schmiert**
- **Konserviert**

- ✗ KEIN AUSSTOSSEN
- ✗ KEIN VERHARZEN
- ✗ KEIN EMULGIEREN
- ✗ NEUTRAL GEGENÜBER HOLZ,  
KUNSTSTOFF UND LEDER
- ✗ KEIN AMMONIAK & SÄUREFREI
- ✗ KEIN SILIKON
- ✗ ANGENEHME DUFTNOTE

Von Profis getestet:  
Heckler & Koch, Glock, Walther Waffen

Im Einsatz bei:







Erhältlich im guten Waffen-Fachhandel

[www.brunox.com](http://www.brunox.com)

## Droit de représentation AD 2016

Société	Nom	Droit de représentation jusqu'à présent	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2015	Droit de représentation au 30.11.2015	Modifications	Licences pour les droits de représentation au 30.11.2014	Modification licences
1.01	Zürcher Schiesssportverband	19	7592	19	0	7734	-142
1.02	Berner Schiesssportverband	30	13232	30	0	13220	12
1.03	Luzerner Kantonalschützenverein	10	3227	10	0	3117	110
1.04	Urner Kantonalschützenverband	4	466	4	0	494	-28
1.05	Schwyzner Kantonalschützengesellschaft	6	1434	6	0	1450	-16
1.06	Obwaldner Kantonalschützengesellschaft	4	402	4	0	414	-12
1.07	Nidwaldner Kantonalschützengesellschaft	5	593	5	0	582	11
1.08	Glarner Kantonalschützenverein	5	695	5	0	757	-62
1.09	Zuger Kantonalschützenverband	5	592	5	0	575	17
1.10	Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois	11	3791	11	0	3953	-162
1.11	Solothurner Schiesssportverband	10	3427	10	0	3337	90
1.12	Kantonalschützenverein Basel-Stadt	4	327	4	0	312	15
1.13	Kantonalschützengesellschaft Basel-Land	8	2430	8	0	2491	-61
1.14	Schaffhauser Kantonschützenverband	5	953	5	0	999	-46
1.15	Appenzell-Ausserrhodischer Kantonschützenverein	4	486	4	0	498	-12
1.16	Appenzell-Innerrhoder Kantonschützenverband	4	328	4	0	313	15
1.17	St. Gallischer Kantonschützenverband	11	3815	11	0	3823	-8
1.18	Bündner Schiesssportverband	9	2761	9	0	2882	-121
1.19	Aargauer Schiesssportverband (AGSV)	15	5821	15	0	5743	78
1.20	Thurgauer Kantonschützenverband	10	3363	10	0	3339	24
1.21	Federazione Ticinese delle Società di Tiro	7	1559	7	0	1567	-8
1.22	Société Vaudoise des Carabiniers	11	3894	11	0	3889	5
1.23	Fédération Sportive Valaisanne de Tir	7	2061	8	1	1834	227
1.24	Neuchâtel Société Cantonale	5	853	5	0	863	-10
1.25	Association sportive genevoise de Tir	6	1211	6	0	1192	19
1.26	Fédération Jurassienne de Tir	5	765	5	0	760	5
1.36	Sportschützenverband beider Basel	4	229	4	0	231	-2
1.37	Société fribourgeoise des tireurs sportifs	5	734	5	0	736	-2
1.41	Sportschützenverband An der Linth	4	222	4	0	223	-1
1.44	Ostschweizer Sportschützenverband	5	914	5	0	915	-1
1.47	Société vaudoise des tireurs sportifs	4	460	4	0	460	0
1.50	Zentralschweizer Sportschützen-Verband (ZSV)	5	837	5	0	880	-43
Total Sociétés cantonales de tir et Sous-Fédérations				248			
Total Sociétés suisses de tir à l'étranger		1 par société		39			
Total Associations membres		selon répartition		20			
Total Membres d'honneur		1 par personne		90			
Total Comité		1 par personne		5			
<b>Total Droit de représentation AD 2016</b>				<b>402</b>			

## Délais 2016

Objet	Délais	Remarques
Séminaire des chefs des Finances SCT/SF au sujet des comptes annuels	15 mars	Olten
Conférence des présidents 1/2016	29 avril	Visp
Assemblée des délégués 2016		
– USS Assurance	29 avril	Visp
– Fédération sportive suisse de tir	30 avril	Visp
Manifestation des bénévoles	20 mai	Selon invitation
Proposition pour la remise de la médaille du mérite	31 mai	Sociétés SCT/SF
Annonce à la FST des fêtes de tir, concours de sociétés et de match Carabine et Pistolet 10 m par les SCT/SF	1 <sup>er</sup> juin	CR Tirs libres Pistolet Paul Stutz Hofibachstr. 9, 8909 Zwillikon paul.stutz@swissshooting.ch
Proposition à la FST pour la remise de la médaille du mérite par les SCT/SF	31 août	Secrétariat général FST
Décompte et rapport sur les Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Chef CI-300/25/50 Thomas Scherer Kantonsstr. 52m, 8863 Buttikon thomas.scherer@swissshooting.ch
Versements des taxes de participation des Concours individuels 300/25/50m	30 septembre	Secrétariat général FST
Proposition à la FST pour la remise de la distinction de tireur sportif par les SCT/SF	1 <sup>er</sup> octobre	Henri Deutsch 59, Rue de la Prulay 1217 Meyrin deutsch.h@bluewin.ch
Proposition à la FST pour la distinction des moniteurs pour Jeunes tireurs par les SCT	1 <sup>er</sup> octobre	Secrétariat général FST
Conférence ordinaire des présidents 2/2016	21 octobre	Maison du sport, Ittigen
Rapport des chefs des Jeunes tireurs	22 octobre	Selon invitation
Remise à la FST de la liste des distinctions de maîtrise en campagne par les SCT/SF	31 octobre	Secrétariat général de la FST
Annonce à la FST des fêtes de tir, concours de sociétés et de match Fusil/Carabine 50/300m et Pistolet 25/50m par les SCT/SF	1 <sup>er</sup> novembre	CR Tirs libres Pistolet Paul Stutz
Remise à la FST de la liste des mentions honorables pour les exercices fédéraux par les SCT	30 novembre	Secrétariat général de la FST
Remise à la FST du décompte de tous les concours de sociétés et de match sur toutes les distances (Fusil et Pistolet) par les SCT/SF	30 novembre	CR Tirs libres Fusil 300m Hans Ulrich Wildeisen Weinbergstr. 17, 5000 Aarau hansueli.wildeisen@swissshooting.ch
Versement à la FST des taxes de toutes les fêtes de tir, concours de sociétés et de match sur toutes les distances (Fusil et Pistolet) par les SCT/SF	30 novembre	Secrétariat général FST